

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

«SHEEP DATE» ET STATIONS DE DÉMINÉRALISATION À L'ORDRE DU JOUR

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8410 JEUDI 5 FEVRIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

MELONI PROCHAINEMENT À ALGER

Renforcement du partenariat algéro-italien

Page 24

RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION DURANT LE RAMADAN

HALTE AU GASPILLAGE!

À l'approche du mois de Ramadan, prévu dans moins de deux semaines, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a lancé une campagne nationale d'envergure dédiée à la maîtrise des habitudes de consommation et à la réduction du gaspillage alimentaire. Cette opération de sensibilisation, qui se poursuivra jusqu'au troisième jour de l'Aïd El-Fitr, vise à inciter les citoyens à adopter des pratiques de consommation plus responsables durant un mois marqué par une forte demande. Page 4



SOLIDARITÉ NATIONALE

Les grandes orientations pour 2026

Page 2

FACE AUX MUTATIONS MONDIALES

L'Algérie serre les rangs autour de sa diaspora

Page 3

LIBYE

Seif el Islam Kadhafi tué à Zintan

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PERSONNES ÂGÉES

Vers une prise en charge hospitalière spécialisée

LE VIEILLISSEMENT progressif de la population algérienne et l'allongement de l'espérance de vie placent la question de la prise en charge des personnes âgées au cœur des priorités sanitaires. Face à ces mutations démographiques, le ministère de la Santé prévoit la création de services hospitaliers spécialisés dédiés aux seniors.
Cette orientation a été confirmée par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, dans une réponse écrite adressée au député de l'Assemblée populaire nationale, Slimane Zergani, qui l'avait interpellé sur les dispositifs mis en place pour améliorer la prise en charge médicale des personnes âgées.
Dans sa réponse, le ministre a indiqué que ses services ont programmé la mise en place de ces structures hospitalières spécialisées en coordination avec la Commission nationale chargée de l'élaboration du programme national de prise en charge des personnes âgées. Cette initiative s'inscrit dans une vision globale visant à adapter le système de santé aux évolutions démographiques et aux besoins spécifiques d'une population vieillissante.
Aït Messaoudène a souligné que la prise en charge sanitaire des personnes âgées constitue l'un des axes prioritaires du secteur, notamment dans un contexte marqué par une augmentation notable du taux de vieillissement au sein de la société algérienne.
Le ministre a rappelé que les personnes âgées demeurent les plus vulnérables aux maladies chroniques et aux complications de santé liées à l'âge, ce qui nécessite une prise en charge médicale adaptée. À ce titre, il a insisté sur l'importance de doter les établissements hospitaliers de services spécialisés et de mobiliser des ressources humaines qualifiées, capables de répondre aux exigences spécifiques de cette catégorie de patients.
La stratégie envisagée repose sur une approche globale et multidisciplinaire, intégrant à la fois les dimensions médicales, psychologiques et sociales. Elle prévoit notamment un suivi régulier des maladies chroniques, la prévention de leurs complications, ainsi qu'une attention particulière portée à la qualité de vie des patients âgés.
Cette prise en charge inclut également des orientations en matière de nutrition saine, la mise à disposition de soins palliatifs destinés à soulager les douleurs, ainsi qu'un accompagnement psychologique visant à lutter contre l'isolement social et la dépression, souvent observés chez les personnes âgées en raison des changements physiologiques liés au vieillissement.

Lynda L.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Les grandes orientations sociales pour 2026

Achèvement des textes réglementaires, nouvelles structures nationales, cartographie sociale globale et renforcement de l'investissement social, tels sont les principaux points présentés par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, devant la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Mme Mouloudji a présenté devant la commission une feuille de route sociale qualifiée d'« ambitieuse » pour l'année 2026, faisant savoir que les priorités pour l'année en cours sont « l'achèvement des textes d'application des réformes engagées, la création de nouvelles structures nationales, l'élaboration d'une cartographie sociale globale du pays et le renforcement de l'investissement social ».
Dans ce cadre, la ministre a annoncé, avant-hier, l'inscription de 18 nouvelles opérations d'investissement, ainsi que 66 opérations de réhabilitation et d'équipement d'établissements spécialisés, et ce pour une enveloppe financière globale dépassant 1,5 milliard de dinars.
Mme Mouloudji a tenu à affirmer que son département œuvre à « consolider durablement les acquis sociaux » à travers une politique sectorielle globale reposant sur « le ciblage précis, la transparence dans la gestion et l'actualisation des cadres juridiques et réglementaires », en cohérence avec le programme du président de la République. Elle a souligné que « l'objectif est de garantir une vie digne et de renforcer l'inclusion sociale et économique ».
La ministre a rappelé que la protection des personnes aux besoins spécifiques demeure une priorité stratégique. A ce titre, elle a mis en avant la loi n° 25-01 du 20 février 2025, qui consacre « une approche intégrée combinant prévention, protection sociale et protection judiciaire », tout en garantissant l'accès de cette catégorie à l'ensemble des domaines de la vie. Douze textes réglementaires ont été élaborés pour assurer la mise en œuvre effective de cette loi.
Dans le prolongement de ces réformes, les conditions d'accès à l'allocation forfaitaire de solidarité ont été révisées au profit des personnes aux besoins spécifiques sans revenu, permettant un élargissement du nombre de bénéficiaires. Sur le plan de l'éducation et de l'enseignement spécialisés, le secteur dispose actuellement de 242 établissements et de 30 annexes, en plus de l'ouverture de 1 645 classes d'intégration scolaire durant l'année scolaire en cours. Une circulaire ministérielle conjointe a été publiée afin de garantir la continuité du bénéfice de l'allocation forfaitaire de solidarité pour les jeunes aux besoins spécifiques lors de leur orientation vers la formation professionnelle.


Une feuille de route ambitieuse.

RÉDUCTION PORTÉE À 80 % ET GRATUITÉ GÉNÉRALISÉE

Mme Mouloudji a indiqué qu'un Centre national de l'autisme a été créé par décret présidentiel, parallèlement à la préparation du lancement de centres spécialisés à l'échelle nationale et de programmes de formation au profit des professionnels et des associations.
En matière d'insertion professionnelle et économique, la ministre a fait état de l'accompagnement de milliers de projets au profit des personnes aux besoins spécifiques, notamment à travers le lancement d'un guide électronique dédié à l'insertion économique. A cela s'ajoute la mobilisation de plus de 1,06 milliard de dinars en 2026 pour l'acquisition d'équipements et d'aides techniques. Les avantages liés au transport ont également été renforcés, avec un relèvement des réductions à 80 % et la généralisation de la gratuité du transport urbain. Abordant les questions liées à la famille et à la femme, Mme Mouloudji a rappelé le lancement d'un plan national de protection et de promotion de la famille, appuyé par la création de 229 espaces d'écoute et d'orientation à travers 58 wilayas, soutenus par la plate-forme numérique Sanadoukom. Elle a également évoqué le programme Famille productive, destiné aux familles sans revenu, ainsi que la plate-forme Taswiq dédiée à la commercialisation des produits des femmes rurales. Dans le cadre de l'autonomisation de la femme, la ministre a mis en avant l'installation du Conseil national de la famille et de la femme, la mise en œuvre de programmes d'insertion économique ainsi que le déploiement d'une stratégie nationale de protection des femmes victimes de violence pour la période 2025-2030, soutenue par la plate-forme Himayati.
La ministre a conclu son exposé en assurant de la poursuite des efforts en matière de prise en charge des personnes âgées, de protection de l'enfance, d'accompagnement des enfants assistés et de versement de l'allocation scolaire aux élèves issus de familles nécessiteuses, parallèlement à l'élargissement des programmes de développement social pilotés par l'Agence de développement social.
Lors du débat, les membres de la commission ont appelé à « un passage d'une approche solidaire à une approche fondée sur le droit », soulevant plusieurs préoccupations liées à la revalorisation des allocations sociales, à l'amélioration des conditions professionnelles des travailleurs du secteur, à la protection de l'enfance ainsi qu'à l'adaptation des politiques sociales aux mutations sociales et à la cherté de la vie.
Parmi les autres propositions, les parlementaires ont plaidé pour un plus grand soutien à la femme rurale, l'octroi de microcrédits aux femmes au foyer, la prise en charge du problème du logement au profit des femmes divorcées et des veuves sans revenu ainsi que la révision de l'allocation couffin du ramadan. Les parlementaires ont également appelé à l'élargissement des centres psychopédagogiques, la création de cellules d'écoute pour les familles en conflit ainsi que l'encadrement juridique de la protection de l'enfance face aux nouvelles formes d'exploitation.

Sihem Bounabi

SIMPLIFIER, NUMÉRISER, MODERNISER

La feuille de route de Saihi

FACE aux attentes croissantes des citoyens, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, appelle à tourner la page de la lourdeur administrative en misant sur la numérisation, la transparence et une meilleure gouvernance des services publics.
S'exprimant lors d'une réunion de coordination tenue au siège du ministère avec les cadres de l'administration centrale, le ministre a passé en revue les activités menées entre le 22 janvier et le 2 février. Cette rencontre a permis d'évaluer les résultats obtenus et de vérifier le degré de mise en œuvre des directives arrêtées lors des précédentes réunions.
Les rapports présentés ont mis en évidence les efforts consentis pour moderniser l'accès des usagers aux services publics. À ce titre, M. Saihi a souligné que le recours aux solutions numériques à distance constitue un levier essentiel pour améliorer la qualité des prestations et simplifier les procédures administratives.
Tout en saluant les avancées enregistrées, le ministre a appelé à redoubler d'efforts afin d'accélérer la numérisation des services et d'assurer un accès plus fluide, efficace et transparent aux citoyens.
Il a également rappelé l'impératif de lutter contre toute pratique susceptible de porter atteinte à l'intérêt des usagers ou d'entraver la dynamique de simplification administrative. À ce propos, il a insisté sur le renforcement des mécanismes de suivi et de contrôle des services assurés par les organismes sous tutelle, ainsi que sur la mise en place de mesures correctives en cas d'irrégularités constatées.
Par ailleurs, M. Saihi a mis en avant l'importance des ressources humaines qualifiées de « véritable richesse » de l'administration. La valorisation des diplômes et qualifications obtenus après le recrutement, a-t-il expliqué, constitue un facteur de motivation des fonctionnaires, contribuant à l'amélioration de leur rendement et, partant, de la qualité du service public.
Le ministre a, en outre, rappelé la nécessité de garantir la transparence et l'égalité des chances lors des concours de recrutement, en privilégiant les compétences et les profils les plus qualifiés. Il a encouragé l'adoption de la gestion électronique des ressources humaines (TED), dans le cadre d'une approche axée sur des objectifs clairs et des résultats mesurables, afin de consolider les principes de bonne gouvernance. Enfin, M. Saihi a appelé à une rationalisation des dépenses publiques, sans porter atteinte aux droits des usagers, notamment en matière de prestations de sécurité sociale. Il a plaidé pour l'instauration d'une évaluation régulière des performances, en vue de garantir un service public efficace et de renforcer la confiance des citoyens.

Lynda Louifi

FACE AUX MUTATIONS MONDIALES

L'Algérie serre les rangs autour de sa diaspora

La tenue, après plus de vingt ans, d'une nouvelle rencontre des chefs de postes consulaires traduit la volonté politique des plus hautes autorités du pays d'adapter l'action extérieure de l'Etat aux bouleversements géopolitiques, à la montée des discours de haine et aux nouvelles formes de menaces visant les diasporas. C'est ce qu'a indiqué, hier, Hakim Bougherara, politologue et enseignant universitaire.

M. Bougherara a déclaré, lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, que l'organisation de la conférence des chefs consulaires « intervient dans un contexte mondial extrêmement sensible, marqué par la montée des tensions géopolitiques, l'exacerbation des discours racistes et la banalisation de l'islamophobie », affirmant que « les communautés immigrées, notamment arabes et musulmanes, sont devenues des cibles politiques et médiatiques dans plusieurs pays occidentaux ». Il a précisé que « la communauté algérienne, particulièrement en France, subit aujourd'hui une double pression, sociale et politique », alimentée par « des discours extrémistes qui cherchent à faire des immigrés les boucs émissaires des crises économiques et sociales ».

Face à cette situation, l 'Algérie, a expliqué l'analyste politique, a jugé indispensable d'agir pour « rassurer la communauté nationale à l'étranger et lui signifier que l'Etat, à travers ses institutions constitutionnelles et diplomatiques, demeure engagé à sa protection et à la défense de sa dignité ».

Dans ce cadre, la rencontre des chefs de postes consulaires œuvre à « inviter les représentations diplomatiques à sortir de leur rôle administratif classique, à aller vers la communauté, à renforcer la communication directe et à faciliter l'accès aux documents administratifs ».

L'analyste rappelle que cette dynamique s'inscrit dans la continuité de décisions souveraines majeures prises par le président de la République, notamment « l'octroi de documents d'identité temporaires aux Algériens en situation irrégulière, afin d'établir leur identité et de les protéger de toute forme d'exploitation ». A cela s'ajoute « la régularisation de situations judiciaires liées à des délits mineurs, dans un objectif clair : empêcher la manipulation de ces jeunes et leur instrumentalisation dans des actions hostiles à l'Algérie, notamment dans le cyberespace ». M. Bougherara a tenu à préciser que « ces décisions ne relèvent pas uniquement de considérations sociales ou humanitaires, mais participent directement à la protection de la sécurité nationale ».

Concernant les migrants clandestins, l'analyste a souligné l'importance de « la nécessité de comprendre cette réalité avant de la juger », expliquant que « la majorité de ces jeunes sont des victimes de réseaux criminels et de contextes économiques difficiles ». Il a également précisé que « le refus de l'Algérie d'accepter des expulsions ne respectant pas les procédures judiciaires a été largement salué, car il traduit une position souveraine fondée sur le respect du droit et de la dignité humaine ».



Adapter l'action extérieure aux bouleversements géopolitiques.

LA DIASPORA, UN LEVIER ÉCONOMIQUE ENCORE SOUS-EXPLOITÉ

En dehors des enjeux sécuritaires, le politologue a également mis en avant le potentiel économique de la diaspora algérienne. « Dans plusieurs pays, comme l'Egypte ou le Liban, les transferts financiers des communautés à l'étranger constituent un pilier essentiel de l'économie nationale », a-t-il rappelé, soulignant que « l'Algérie reste en deçà de ce potentiel, alors qu'elle dispose d'une communauté nombreuse et qualifiée ». Il a indiqué que « la diplomatie consulaire doit, aujourd'hui, s'inscrire pleinement dans une logique de diplomatie économique, capable de promouvoir les grands projets structurants lancés en Algérie et de rechercher de nouveaux partenariats ».

Par ailleurs, abordant la question du droit international, M. Bougherara a dénoncé « un discours occidental empreint de contradictions », déplorant le fait que « le droit international, censé protéger les migrants, est appliqué de manière sélective, en l'occurrence rigoureux avec les pays faibles, souple avec les puissances dominantes ». Il a soutenu ces propos en citant l'exemple de la France, où « une part importante de la richesse est produite par des migrants travaillant dans des conditions précaires, sans protection sociale réelle », tout en étant « désignés comme responsables des crises économique et sécuritaire ». Il a ajouté qu'« historiquement, ces mêmes communautés ont contribué à la libération de la France durant les guerres mondiales, mais cet héritage est aujourd'hui volontairement occulté ».

Par ailleurs, pour M. Bougherara, « les ambassades et consulats algériens doivent impérativement se réinventer ». Il a plaidé pour « une meilleure formation des cadres, une intégration accrue des outils numériques et une approche proactive fondée sur la proximité avec la communauté », soulignant que « certaines instructions présidentielles, notamment en matière de numérisation des services consulaires et de simplification des procédures, n'ont pas toujours été appliquées avec la rigueur nécessaire », ce qui justifie, selon lui, « la tenue de cette rencontre après une évaluation globale des performances diplomatiques ».

M. Bougherara a conclu son intervention en déclarant que « l'Algérie dispose d'un atout stratégique majeur, celui d'une diaspora nombreuse, compétente et profondément attachée à son pays ». Appelant à « dépasser une vision réductrice des préoccupations de la communauté », il a soutenu que « l'enjeu aujourd'hui est de transformer cette communauté en force d'influence, en partenaire du développement et en rempart contre les campagnes de désinformation et les stratégies hostiles ». De facto, la rencontre des chefs de postes consulaires apparaît ainsi comme une étape déterminante dans la construction d'une diplomatie algérienne plus proactive, plus humaine et mieux adaptée aux défis d'un monde en recomposition.

Sihem Bounabi

PORTUGAL – ALGÉRIE

Des relations «excellentes» et «spéciales»

LE MINISTRE d'État et ministre des Affaires étrangères de la République portugaise, M. Paulo Rangel, a qualifié les relations entre son pays et l'Algérie d'« excellentes » et « spéciales », exprimant l'espoir que sa visite en Algérie contribuera à les consolider davantage.

« J'ai eu une réunion très approfondie et détaillée avec mon homologue algérien, le ministre des Affaires étrangères, mais finaliser ma visite par une audience avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est un signe de force et de visibilité exceptionnelle pour le public portugais », a déclaré M. Rangel à l'issus de sa rencontre avec Tebboune. Il a souligné que les relations politiques sont excellentes et que les relations économiques bénéficient déjà d'une grande tradition, tout en laissant entrevoir de nouvelles perspectives.

Lors de cette rencontre avec le président de la République, le ministre portugais a également abordé plusieurs enjeux internationaux. « Nous avons discuté de notre préoccupation pour le Moyen-Orient, notamment la situation à Gaza, ainsi que pour les conflits en Afrique, au Soudan, au Congo et dans le nord du Mozambique. La situation en Israël fait également partie de nos sujets de préoccupation », a-t-il précisé.

M. Rangel a aussi évoqué les relations importantes entre l'Algérie et l'Union européenne, en insistant sur la nécessité de renforcer la coopération en Méditerranée et de répondre aux défis futurs, notamment numériques, tout en soutenant les espoirs et l'ambition des jeunes générations.

« Il ne s'agissait pas seulement de débattre des fondements de la relation bilatérale et des valeurs partagées entre l'Algérie et le Portugal, mais aussi de réfléchir à l'avenir des sociétés méditerranéennes et aux responsabilités des responsables politiques face aux jeunes », a ajouté le ministre portugais. Il a conclu : « Je suis très ravi d'avoir visité l'Algérie et de créer les conditions pour améliorer encore des relations déjà excellentes ».

Aymen D.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Quatre terroristes abattus, reddition de deux autres

QUATRE terroristes ont été abattus, deux autres se sont rendus tandis que six éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période allant du 28 janvier au 3 février 2026. C'est ce qu'indiqué hier un bilan opérationnel de l'ANP, publié par le ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 28 janvier au 3 février 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos forces armées à travers tout le territoire national », a précisé la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont également récupéré « quatre pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, deux grenades et une quantité de munitions à Ain Defla, en 1ère Région Militaire ».

Dans le même contexte, « les terroristes, respectivement, dénommés «K.M», dit «El Tarmidi» et «H.M», dit «Nasr-eddine», se sont rendus aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam, en leur possession un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, deux fusils semi automatiques, une quantité de munitions et d'autres effets, alors que des détachements de l'ANP ont arrêté six éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national ».

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 76 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 11 quintaux et 38 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 13,28 kilogrammes de cocaïne et 4.541.681 comprimés psychotropes ont été saisis », a poursuivi la même source. A Tamanrasset, Bordj Badri Mokhtar, In Salah, In Guezzam, Illizi et Djanet, « des détachements de l'ANP ont arrêté 299 individus et saisi 29 véhicules, 194 groupes électrogènes, 159 marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ».

« De même, 12 autres individus ont été appréhendés et deux fusils mitrailleurs, un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, deux fusils de chasse et 46.800 litres de carburants destinés à la contrebande ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes ». Par ailleurs, 275 immigrants clandestins de différentes nationalités « ont été arrêtés à travers le territoire national », a conclu le bilan opérationnel de l'ANP.

S. N.



CHOCAF OUVRE SES PORTES À ORAN

Un rendez-vous gourmand et créatif pour tous

LE SALON International du Chocolat et du Café (CHOCAF) a ouvert ses portes hier au Centre de Conventions Mohamed Benahmed (CCO) à Oran et se tiendra jusqu'au 7 février 2026. Professionnels, artisans et passionnés du chocolat et du café venus d'Algérie et de l'étranger se retrouvent pour découvrir les dernières innovations, participer à des démonstrations culinaires et assister à des concours valorisant la créativité et le savoir-faire des acteurs du secteur. Cette année, l'événement réunit une soixantaine d'entreprises nationales et internationales, ainsi qu'une trentaine d'artisans, offrant une vitrine complète de l'ensemble de l'écosystème du chocolat et du café. Les visiteurs peuvent explorer non seulement les produits finis, mais également les équipements professionnels, les solutions de conditionnement et les services associés aux métiers du secteur.
L'édition 2026 prend une dimension internationale accrue avec la participation d'institutions venues d'Égypte, d'Espagne, d'Italie et de Turquie. Cette diversité favorise les échanges de savoir-faire et la création de partenariats transfrontaliers, faisant du salon une plateforme stratégique pour les professionnels.
Le programme propose des démonstrations culinaires quotidiennes, ou «cook-shows», centrées sur la boulangerie, la pâtisserie et le chocolat fin. Animées par des chefs et spécialistes reconnus, ces sessions permettent de découvrir techniques de fabrication, nouvelles tendances et astuces professionnelles pour sublimer les produits.
Parallèlement, plusieurs concours mettent en lumière les talents émergents et confirmés : barmen, illusions visuelles en chocolat, confiserie, haute pâtisserie et réalisation de pièces artistiques. Ces compétitions, ouvertes aux artisans et professionnels, servent de véritable tremplin pour les jeunes talents et stimulent l'innovation dans le secteur.
CHOCAF n'est pas uniquement un espace d'exposition et de compétition. Il joue également un rôle pédagogique et stratégique grâce à des ateliers et conférences destinés à partager les bonnes pratiques, présenter les évolutions du marché et discuter des standards de qualité à l'international. Les échanges entre participants locaux et étrangers renforcent ainsi le professionnalisme et la compétitivité des acteurs algériens. En outre, l'édition 2026 met l'accent sur la valorisation de l'artisanat et du savoir-faire local. Les visiteurs peuvent apprécier la richesse de la tradition artisanale algérienne et son intégration dans les métiers du chocolat et du café, contribuant à l'innovation tout en respectant la culture et l'identité locale, un équilibre essentiel pour le développement durable du secteur.

D'Oran, Brahim Mazi

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS ET CONTRÔLE RENFORCÉ

Le dispositif du ministère pour le Ramadan

À l'approche du mois de Ramadan, prévu dans moins de deux semaines, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a lancé une campagne nationale d'envergure dédiée à la maîtrise des habitudes de consommation et à la réduction du gaspillage alimentaire.
Cette opération de sensibilisation, qui se poursuivra jusqu'au troisième jour de l'Aïd El-Fitr, vise à inciter les citoyens à adopter des pratiques de consommation plus responsables durant un mois marqué par une forte demande.

Selon le chargé de la Direction de la qualité et de la protection du consommateur, Noureddine Haridi, cette initiative mobilise les directions du commerce sur l'ensemble du territoire national, ainsi que plusieurs organismes relevant du secteur. Il a souligné que, alors même que l'approvisionnement des produits est assuré, le mois de Ramadan continue d'enregistrer chaque année des volumes importants de gaspillage, en particulier du pain.
La campagne repose sur plusieurs messages clés, dont la garantie de la disponibilité des produits, la rationalisation des achats et la préservation du caractère spirituel du mois sacré, loin de toute course à la surconsommation. Elle sera renforcée dans les prochains jours par l'implication directe d'autres secteurs ministériels, notamment la Santé, l'Éducation nationale et les Affaires religieuses, ainsi que par la participation active des associations de protection du consommateur.
Intervenant sur la Radio nationale, le même responsable a indiqué que les actions de sensibilisation seront déployées dans les espaces publics, les marchés de gros et les grandes surfaces, mais aussi dans les établissements scolaires et universitaires, au regard des pertes enregistrées dans la restauration collective. Des journées d'étude, des ateliers et des actions pédagogiques sont également prévus afin de mettre en avant l'importance d'un mode de consommation durable, de l'éducation nutritionnelle et de la réduction de la consommation excessive de sucre, de sel et de matières grasses, facteurs de risque des maladies cardiovasculaires.



Le ministère prend les devants.

Cette campagne constitue également une occasion pour mieux faire connaître le dispositif législatif et réglementaire lié à la sécurité sanitaire des aliments, notamment l'arrêté interministériel entré en vigueur le 14 janvier dernier, relatif aux exigences applicables aux établissements de restauration commerciale et collective, visant à la fois à réduire les risques d'intoxication alimentaire et à améliorer les pratiques professionnelles, tout en assurant une meilleure protection du consommateur.
Dans ce cadre, le droit à une information claire et à un choix avisé occupe une place centrale. Les services du ministère expliqueront les clés de lecture de l'étiquetage des produits, la distinction entre la date limite de consommation et la date de durabilité minimale, dans l'objectif de réduire le gaspillage des produits non périssables encore consommables.

LES CAUSES RÉELLES DU GASPILLAGE

Par ailleurs, des messages de sensibilisation ont été diffusés par SMS via les trois opérateurs de téléphonie mobile, avant et pendant le mois de Ramadan. Une évaluation de l'impact de cette campagne est également prévue à travers des sondages de terrain, afin d'identifier les causes réelles du gaspillage alimentaire, notamment des produits subventionnés tels que le pain, la semoule et la farine, dont le coût représente une charge importante pour le Trésor public. S'agissant des préparatifs du mois de Ramadan, engagés depuis environ trois mois, M. Haridi a précisé qu'ils reposent sur plusieurs axes. Le premier consiste à consolider l'approvisionnement et améliorer la régulation du marché, à travers un relèvement des capacités de production de produits fortement demandés, tels que l'huile alimentaire, le sucre, la semoule, la farine et le lait pasteurisé. Des mécanismes ont également été mis en place, en concertation avec le ministère de l'Agriculture, pour garantir un approvisionnement régulier en fruits et légumes frais. Le deuxième axe concerne le lancement de marchés de proximité, avec pour objectif l'ouverture d'au moins un marché par daïra. Ces espaces proposeront des produits de large consommation à des prix abordables et compétitifs, afin de rapprocher l'offre du consommateur et de faciliter l'accès à une diversité de produits durant le mois sacré. A ce propos, le dispositif sera complété par une intensification des opérations de contrôle. Les agents du contrôle économique et de la répression des fraudes seront mobilisés à toutes les étapes de la chaîne, de l'importation jusqu'à la vente au détail, en passant par la production et le transport. Des laboratoires mobiles seront également déployés pour effectuer des tests rapides sur le terrain, dans une logique préventive basée sur l'analyse et la gestion des risques.
Le ministère rappelle, à cet effet, que les consommateurs peuvent signaler toute infraction ou manquement via le numéro vert 10 20 ou à travers le site officiel du secteur, assurant que toutes les alertes feront l'objet d'un traitement immédiat.
À travers cette démarche fondée sur la sensibilisation, la concertation et le contrôle, les pouvoirs publics ambitionnent d'ancrer durablement une culture de consommation modérée et responsable, en phase avec les objectifs du développement durable.

Rim Boukhari

TIZI OUZOU

Ouverture d'une trentaine de marchés de proximité

DANS le cadre des préparatifs du mois de Ramadan, le wali de Tizi Ouzou, Abou Bakkar Essedik Boucetta, a présidé, le 3 février, une réunion de coordination consacrée à l'approvisionnement du marché local et à la régulation des prix des produits de large consommation.
La rencontre s'est tenue en présence du directeur du commerce, de producteurs, d'importateurs et de distributeurs, ainsi que de grossistes activant dans les secteurs des denrées alimentaires, des viandes rouges et blanches, des produits laitiers, des céréales et des légumes secs.
À cette occasion, le directeur du commerce a présenté un exposé sur la situation actuelle du marché et sur le dispositif arrêté pour le mois sacré, tant sur le plan logistique que sur celui de la distribution. Il a notamment annoncé l'ouverture et l'organisation de trente marchés et espaces commerciaux de proximité à travers le territoire de la wilaya durant tout le mois de Ramadan, dans l'objectif de rapprocher les produits du consommateur et de contenir les prix.
De son côté, le wali a insisté sur l'impératif d'une participation effective des producteurs, importateurs, distributeurs et grossistes au sein de ces espaces commerciaux, afin de garantir la disponibilité, la diversité et la qualité des produits alimentaires à des prix accessibles, en privilégiant les circuits courts du producteur au consommateur.
Un débat a ensuite été ouvert avec l'ensemble des participants, dont plusieurs ont formulé des propositions tout en évoquant certaines contraintes rencontrées, notamment d'ordre technique. Toutefois, les intervenants ont unanimement assuré de la disponibilité des différentes marchandises et réaffirmé leur engagement à accompagner le citoyen durant ce mois de Ramadan, à travers la mise à disposition de produits de qualité à des coûts maîtrisés.
Enfin, le wali a réitéré l'importance d'assurer une disponibilité continue des produits de large consommation, tels que le lait et ses dérivés, les viandes rouges et blanches, locales ou importées, fraîches ou congelées, ainsi que la farine, le café et l'huile. Abou Bakkar Essedik Boucetta a également rappelé la nécessité du respect strict des normes d'hygiène et de salubrité indispensables à la protection de la santé publique.

Saïd Tissegouine

BUS, SHEEP DATE, STATIONS DE DÉMINÉRALISATION

Les dossiers stratégiques sur la table du gouvernement

Le Premier ministre Sifi Ghrieb a présidé hier une réunion gouvernementale consacrée à plusieurs dossiers stratégiques pour le développement économique et social du pays. Parmi les priorités, l'acquisition de 10 000 bus pour moderniser le transport public, le lancement du nouvel aliment pour ovins «Sheep Date», et la réalisation de stations de déminéralisation dans le Sud, des projets qui allient innovation, modernisation et amélioration concrète du quotidien du citoyen. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette session, le gouvernement a examiné le plan de développement des hydrocarbures 2026-2030, présenté comme «un cadre stratégique majeur pour l'évolution du secteur et le soutien durable de l'économie nationale». Selon le même texte, ce plan traduit les orientations des plus hautes autorités du pays et vise plusieurs objectifs tels que le développement des filiales de raffinage, de pétrochimie, de fertilisants et de dessalement de l'eau de mer, l'amélioration de la valorisation des hydrocarbures, le renforcement de la sécurité énergétique et la consolidation des capacités industrielles nationales

Le gouvernement a également pris connaissance des détails relatifs au financement de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El Menia par la Banque africaine de développement. Ce projet, d'intérêt national, s'inscrit dans la stratégie de modernisation et d'interconnexion du réseau ferroviaire, alignée sur les mégaprojets à haut rendement économique. Il permettra de dynamiser le transport de marchandises et de passagers dans le Sud du pays, tout en contribuant à l'intégration des régions éloignées au développement national.

En outre, le gouvernement a étudié la nomenclature des projets d'équipement inscrits au budget de l'État afin de procéder à un assainissement des opérations devenues obsolètes, permettant ainsi de concentrer les efforts de l'État sur les programmes à fort impact économique et social.

Dans le domaine agricole, une communication a été consacrée au nouvel aliment destiné aux ovins, baptisé «Sheep Date». Il s'agit d'un produit innovant, breveté et développé par le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides de Biskra. Conçu à partir de la valorisation optimale des rebuts de dattes, cet aliment permet d'engraisser les ovins tout en offrant une alternative aux importations de maïs fourrager. Ce projet illustre la volonté des autorités de promouvoir la recherche scientifique appliquée au secteur agricole et de renforcer l'autonomie du pays dans le domaine de l'alimentation animale.


Le Premier ministre Sifi Ghrieb.

Le gouvernement s'est également penché sur les projets de réalisation de stations de déminéralisation à Tamanrasset et Tindouf, initiatives décidées par le président de la République pour pallier le stress hydrique dans le Sud. Ces infrastructures permettront d'assurer un approvisionnement durable en eau potable dans des régions confrontées à une rareté chronique de ressources hydriques, renforçant ainsi la sécurité et la qualité de vie des populations locales.

Enfin, le gouvernement a suivi l'état d'avancement de l'importation et de la distribution des bus destinés au transport public. Cette opération s'inscrit dans le programme présidentiel visant à renouveler la flotte nationale de transport de voyageurs, avec l'objectif d'améliorer la qualité du service public, d'optimiser la mobilité urbaine et de soutenir les déplacements des citoyens à travers tout le pays.

Hamid B.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'UNOP rejoint l'U.S. Pharmacopeial Convention

L'UNION nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP) a officialisé son adhésion à l'U.S. Pharmacopeial Convention (USP), une avancée stratégique qui consacre les progrès de l'industrie pharmaceutique nationale et soutient la souveraineté sanitaire de l'Algérie. C'est ce qu'a indiqué, hier, l'UNOP, dans un communiqué. L'organisation a précisé que cette intégration au sein de «l'une des organisations scientifiques les plus influentes au monde» constitue «une étape déterminante pour la qualité et l'excellence industrielle du secteur pharmaceutique algérien».

Organisation américaine à but non lucratif, l'USP «définit les normes de qualité, de sécurité et d'efficacité des médicaments dans plus de 130 pays», a rappelé l'UNOP, soulignant que cette adhésion «place les fabricants algériens au cœur du dialogue scientifique mondial».

L'UNOP a affirmé que cette démarche représente «un levier stratégique majeur» pour l'industrie nationale, en permettant «une harmonisation renforcée avec les standards mondiaux» et en contribuant «à l'amélioration continue de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité des médicaments produits en Algérie».

Sur le plan des échanges commerciaux, l'organisation a souligné que l'alignement sur les référentiels de l'USP «permettra de lever des barrières techniques importantes à l'exportation», notamment pour «les médicaments génériques et les biosimilaires destinés aux marchés africains et régionaux».

L'adhésion à l'USP «ouvrira également de nouvelles perspectives en matière de renforcement des compétences», a indiqué l'UNOP, faisant état de «programmes de formation spécialisés, de ressources académiques avancées et d'échanges de bonnes pratiques avec des experts internationaux».

Relevant la dimension stratégique de cette initiative, l'UNOP a affirmé que cette coopération «s'inscrit pleinement dans la politique nationale de renforcement de la production locale», visant «à garantir une disponibilité durable de produits de santé sûrs et de haute technologie pour les citoyens algériens».

L'organisation a conclu : «Notre adhésion à l'USP n'est pas seulement une reconnaissance des progrès accomplis, c'est un catalyseur pour l'avenir».

Estimant que cette avancée «place les entreprises pharmaceutiques nationales dans une dynamique d'innovation et de qualité» et «consolide la position de l'Algérie comme un hub pharmaceutique crédible à l'échelle du continent africain».

Sihem Bounabi

LIGNE BÉCHAR–TINDOUF–GARA DJEBILET

Un viaduc record pour l'industrie

L'UNION internationale des chemins de fer (UIC) a salué l'inauguration de la ligne ferroviaire Béchar–Tindouf–Gara Djebilet, un projet stratégique d'une longueur de 950 kilomètres, soulignant son importance dans le développement économique et durable. Dans un communiqué, l'UIC a estimé que la mise en service de cette infrastructure majeure illustre le recours croissant des grands acteurs industriels au transport ferroviaire, considéré comme un pilier d'une stratégie de développement globale et respectueuse de l'environnement. L'organisation internationale a également mis en avant la cadence rapide de réalisation du projet, affirmant qu'elle démontre une nouvelle fois ce qu'il est possible d'accomplir lorsque l'ensemble des parties prenantes travaillent de manière efficace autour d'une vision commune Selon l'UIC, la ligne Béchar–Tindouf–Gara Djebilet se distingue notamment par le franchissement du plus long viaduc d'Afrique, s'étendant sur 4,111 kilomètres au-dessus du lit de l'oued Daoura. La ligne dispose en outre d'une capacité de charge de 32,5 tonnes par essieu, permettant le transport de volumes importants de marchandises, en plus des passagers.

RENFORCEMENT DU CLIMAT DES AFFAIRES

Coopération renforcée entre l'AAPI et la BM

DANS le cadre du renforcement de la coopération internationale, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu hier, la représentante résidente du Groupe de la Banque mondiale en Algérie, Mme Djamila Haj Bay Oghlou Guérine. La rencontre a porté sur les perspectives de partenariat pour soutenir l'investissement, améliorer le climat des affaires et renforcer les mécanismes au service des investisseurs, en accord avec les priorités nationales de diversification économique et de promotion de l'investissement durable. Cette rencontre a permis d'examiner les perspectives de coopération entre l'Agence et le Groupe de la Banque mondiale, notamment dans les domaines de l'assistance technique, du renforcement des capacités, de l'échange d'expertises et du développement de mécanismes modernes destinés à améliorer les services offerts aux investisseurs. Ces axes de collaboration s'inscrivent en droite ligne avec les priorités de l'État en matière de diversification économique et de promotion de l'investissement durable. À cette occasion, M. Omar Rekkache a mis en avant l'importance du partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale, soulignant le rôle clé que celui-ci peut jouer dans l'accompagnement de l'Agence, en particulier à travers la simplification des procédures, le renforcement de la transparence et l'amélioration de l'attractivité de l'investissement. De son côté, Mme Djamila Haj Bay Oghlou Guérine a réaffirmé la disponibilité du Groupe de la Banque mondiale à poursuivre son soutien à l'Agence et à renforcer la coopération bilatérale, dans la perspective de contribuer à l'amélioration du climat de l'investissement et à l'appui des efforts nationaux visant la création de richesse et de postes d'emploi.

Rim Boukhari

CESSION DES LOGEMENTS SOCIAUX ET RECOUVREMENT DES LOYERS

Journée portes ouvertes sur tout le territoire national

Conformément aux instructions du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, et en application des orientations du directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), des journées portes ouvertes ont été organisées, hier, dédiées à l'opération de cession des logements sociaux ainsi qu'au recouvrement des créances locatives.

Cette campagne a concerné l'ensemble des unités gérées par l'OPGI. Elle vise à faciliter les procédures de cession au profit des citoyens, à rapprocher l'administration des locataires ainsi qu'à les sensibiliser à l'importance du paiement régulier des loyers. A cette occasion, plusieurs brochures explicatives ont été distribuées aux visiteurs, présentant de manière claire les conditions et modalités d'accession à la propriété des logements sociaux.
La majorité des participants a également bénéficié d'informations détaillées, à travers des supports de communication, sur les facilités mises en place par l'OPGI pour le recouvrement des loyers, notamment les différentes méthodes de paiement proposées à distance via l'application Sakani, par carte bancaire ou par carte Edahabia. A l'occasion de cette initiative de grande envergure, le directeur général du logement au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Mordjani, a déclaré à la Télévision nationale que l'accès au logement figure au cœur des priorités de l'Etat algérien, conformément aux orientations du président de la République pour la période 2019-2024, durant laquelle le logement a été consacré comme une priorité absolue.
Il a précisé que le logement public locatif, communément appelé logement social, est entièrement financé par l'Etat et destiné aux ménages à faibles revenus ou sans revenus, notamment ceux dont le revenu mensuel est inférieur à 24 000 DA. Cette formule est encadrée par le décret exécutif n°08-142, qui fixe les conditions d'éligibilité, parmi lesquelles une résidence minimale de cinq ans dans la commune concernée, l'absence de toute aide publique antérieure et la non-possession d'un bien immobilier ou d'un terrain constructible.



Rapprocher l'administration des locataires.

ENCOURAGER L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Concernant la cession des logements publics locatifs à leurs occupants légaux, M. Mordjani a rappelé que cette possibilité existe depuis 2003 mais que les résultats enregistrés sont restés modestes, avec un taux de cession inférieur à 12 %. Le nouveau décret exécutif n°25-135 marque toutefois un tournant majeur en introduisant d'importantes mesures incitatives. La principale innovation réside dans l'extension de la durée de paiement, portée de 10 à 25 ans, permettant de réduire les mensualités de près de 10 000 à 12 000 DA à environ 2 500 à 3 000 DA. Le texte prévoit également la suppression des commissions de wilaya chargées de l'étude des dossiers, désormais examinés directement au niveau des OPGI, avec un délai de traitement ne dépassant pas 30 jours, dans une optique de simplification et de lutte contre la bureaucratie. En outre, il est également prévu des facilités de paiement attractives, le décret offrant des réductions substantielles selon le mode de paiement choisi.
En l'occurrence, 10 % de réduction en cas de paiement intégral, 7 % pour un paiement étalé sur trois ans, 5 % pour un paiement sur cinq ans, avec la possibilité d'un échelonnement allant jusqu'à 25 ans.
Autre mesure phare, il a été précisé que les loyers déjà versés par le locataire sont désormais pris en compte dans le calcul du prix de cession, ce qui constitue un avantage significatif pour les bénéficiaires.
Le responsable a également relevé que l'accession à la propriété implique également l'adhésion au régime de la copropriété, avec la participation aux charges d'entretien des parties communes, jugées modérées au regard des services rendus.
De son côté, Abdelghani Dib, directeur général de l'OPGI, a souligné que le recouvrement des loyers ne relève pas uniquement d'une logique financière, mais constitue un véritable levier de gouvernance, de justice distributive et de durabilité du parc immobilier public.
Il a rappelé que les loyers des logements sociaux n'ont pas été révisés depuis 1998, le prix du mètre carré restant fixé à 25 DA, ce qui se traduit par un loyer moyen d'environ 200 DA par mois. Or, ces loyers représentent la principale, voire l'unique, source de financement des OPGI pour assurer l'entretien, la maintenance et la gestion des cités d'habitation.
Afin de faciliter les démarches des citoyens, les OPGI ont mis en place plusieurs mécanismes de proximité, notamment des unités d'accueil dédiées, ainsi que l'application numérique Sakani. Cette plate-forme permet le paiement des loyers à distance, la prise de rendez-vous, le dépôt des dossiers de cession et le suivi des demandes, réduisant ainsi les déplacements et les contraintes administratives.
Le responsable a fait savoir qu'à l'échelle nationale, les OPGI gèrent environ 2,6 millions d'unités, comprenant des logements et des locaux commerciaux. Près de 900 000 unités ont déjà fait l'objet d'une cession, tandis qu'environ 1,6 million restent éligibles.

Sihem Bounabi

SIPHAL 2026

Vingt ans d'innovation pharmaceutique

LA 20E ÉDITION du Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie (SIPHAL 2026) a été inaugurée hier au palais des Expositions (Safex), marquant deux décennies d'un rendez-vous devenu incontournable pour les professionnels de la santé et du secteur pharmaceutique.
Placée sous le parrainage du ministre de la Santé, cette édition anniversaire, qui se tient du 4 au 7 février, rassemble plus de 150 exposants représentant l'ensemble de la chaîne pharmaceutique, en présence de responsables institutionnels, d'organisations professionnelles, de pharmaciens, d'experts du secteur et d'étudiants.
Dans une déclaration faite en marge de la cérémonie d'inauguration, Yacine Louber, directeur du SIPHAL, a rappelé que le Salon a été lancé en 2008 avec pour ambition de créer un espace de rencontre, de débat, d'échange et de formation continue au profit de l'écosystème pharmaceutique national. Au fil des années, a-t-il souligné, le SIPHAL s'est imposé comme la référence nationale des Salons pharmaceutiques, accompagnant l'évolution du secteur et le développement de la production pharmaceutique nationale.
Placée sous le thème « La pharmacie de demain », cette 20e édition ambitionne de projeter le secteur vers de nouveaux horizons. Selon M. Louber, la pharmacie de demain sera prédictive, intelligente et connectée, tout en restant centrée sur le patient, avec des soins de plus en plus personnalisés.
Elle devra également conserver une vocation sociale, garantissant une couverture sanitaire nationale équitable, tout en intégrant les principes de l'écoresponsabilité, afin de concilier développement industriel et protection de l'environnement. Une vision qui, selon le directeur du Salon, s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'Algérie de demain.
Selon les organisateurs, plus de 1 000 visiteurs sont attendus durant les quatre jours du Salon, parmi lesquels des pharmaciens d'officine, des pharmaciens hospitaliers et d'industrie, des professionnels de santé, des experts du secteur, ainsi que de nombreux étudiants, considérés comme la relève du domaine pharmaceutique.
Cette édition sera également marquée par l'organisation de journées scientifiques consacrées à plusieurs thématiques stratégiques liées à l'avenir du secteur pharmaceutique algérien. Les communications de cette rencontre s'articuleront autour de quatre piliers stratégiques, à commencer par l'intégration des nouvelles technologies. Cet axe explorera notamment l'essor fulgurant de l'intelligence artificielle ainsi que les processus de digitalisation et de numérisation, leviers essentiels de la transformation moderne.
Parallèlement, un accent majeur sera mis sur la proximité citoyenne. L'objectif est ici de repenser les infrastructures pour garantir à chaque individu une couverture sanitaire optimale, à la fois accessible et réactive face aux besoins de la population.
Le volet socio-sanitaire viendra compléter cette approche en se concentrant sur la personnalisation des parcours de santé. Cette dimension vise à affiner les soins préventifs et curatifs afin de proposer des réponses médicales parfaitement adaptées au profil de chaque patient.
Enfin, les échanges intégreront les enjeux de l'écologie et de l'environnement. Il s'agira de définir des modèles capables de concilier durablement la croissance industrielle avec les impératifs de préservation de notre écosystème.
Par ailleurs, le SIPHAL 2026 introduit de nouveaux segments de communication, notamment à travers des podcasts, dans l'objectif de renforcer durablement la formation continue, les échanges et le débat d'idées autour des questions de santé.
A l'occasion de cette édition symbolique, M. Louber a tenu à exprimer sa reconnaissance à l'ensemble des institutions, opérateurs du secteur pharmaceutique, professionnels de santé, pharmaciens, étudiants ainsi qu'à la famille de la presse, dont l'engagement a permis au SIPHAL de franchir le cap de ses vingt ans.

Lynda Louifi

SELON LA CONVENTION SUA SUR LA SÉCURITÉ MARITIME

Le régime de Kiev utilise le terrorisme d'Etat

Le régime de Kiev a franchi le Rubicon devenant ainsi un Etat terroriste. Comment ? En déroute sur le théâtre des opérations, ce régime verse depuis mai 2025 dans les attaques maritimes. Ainsi, les forces ukrainiennes ont attaqué plusieurs tankers liés à la flotte russe. Il s'agit de navires souvent enregistrés sous pavillons tiers, mais utilisés par la Russie ou par des affréteurs pour contourner les sanctions en transportant du pétrole russe. Très souvent, ces navires sont attaqués au large de la côte turque en mer Noire par des drones navals.



Cependant, l'événement qui a le plus marqué les esprits ces dernières semaines, c'est l'élargissement des zones d'attaque. Courant le mois de novembre et décembre, plusieurs navires liés aux intérêts russes ont été attaqués dans des zones beaucoup plus éloignées que celles habituellement enregistrées comme zone à risque pour ces navires.

En décembre 2025, le navire Qendil un tanker a été touché par des drones ukrainiens au large de la Méditerranée, signe d'une extension des opérations maritimes ukrainiennes au-delà de la mer Noire.

Déjà fin novembre 2025, le pétrolier Mersin, bien qu'immatriculé au Panama et opéré par une compagnie turque, mais lié au transport de pétrole russe, a subi plusieurs explosions externes alors qu'il mouillait au large de Dakar. Bien que non officiellement confirmée, plusieurs sources évoquent la possibilité d'une attaque ukrainienne ou d'une action liée au conflit russo-ukrainien, notamment dans le cadre de frappes contre la flotte fantôme ou des navires liés au transport d'hydrocarbures russes.

Le 28 novembre, deux pétroliers Kairos et Virat, battant pavillon guinéen et faisant route vers la Turquie ont été attaqués par des bateaux sans pilote de type Sea Baby. Selon l'agence de presse ukrainienne UNIAN, l'opération était menée par le Service de sécurité d'Ukraine avec la marine ukrainienne et visait les navires que Kiev avait désignés pour la soi-disant « flotte fantôme » russe. Les deux pétroliers ont subi de graves dommages et ont été désarmés.

La réaction de la communauté internationale n'a pas tardé. Ankara, qui suivait de près la situation et la sécurité dans ses eaux territoriales, a publié une déclaration ferme. Le ministère turc des Affaires étrangères a souligné que les attaques représentaient un grave risque pour la navigation, la vie, les biens et l'environnement, et a appelé l'Ukraine à empêcher toute nouvelle escalade. Il a été rappelé à plusieurs reprises aux diplomates que les incidents s'étaient produits sur l'une des routes commerciales régionales les plus fréquentées

Dans le même temps, le commandant Arlo Abrahamson, porte-parole du Commandement maritime allié de l'OTAN, a appelé Kiev à la sagesse en raison du risque d'escalade des tensions dans la région suite aux attaques des services spéciaux ukrainiens contre des pétroliers en mer Noire.

Conformément aux normes du droit international humanitaire et de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, les navires de commerce et leurs équipages sont civils et ne peuvent être considérés comme des cibles légales s'ils n'accomplissent pas de missions militaires. L'autre document principal, le Manuel de San Remo sur le droit international applicable aux conflits armés en mer, stipule qu'un navire conserve son statut de navire civil jusqu'à ce qu'il le perde en participant aux hostilités, en transportant du matériel militaire ou en fournissant une logistique militaire. Au moment des attaques, ni le Kairos ni le Virat ne présentaient de preuve publique qu'ils accomplissaient de telles missions. Les deux navires étaient en ballast, sans pétrole ni fonction avérée de soutien aux formations militaires russes

Ce fait les soumet au principe de distinction du droit international humanitaire, qui décrit la nécessité pour toutes les parties à un conflit de séparer les cibles militaires des cibles civiles. Si une cible peut être prétendument liée à l'économie ennemie, cela n'en fait pas une cible légale pour une frappe. Le droit international n'autorise pas l'attaque de navires commerciaux uniquement en raison de leur dépendance à l'égard de l'autre partie. De plus, l'utilisation de bateaux d'attaque sans équipage dans les eaux neutres a créé un précédent grave, que ce soit du point de vue de la sécurité de la navigation ou de la sécurité de l'équipage qui ne participe pas au combat. Les experts de l'Académie de droit international et des droits de l'homme de Genève, Gloris Gaggioli et Pavle Kilibarda, considèrent que l'impact ukrainien sur l'infrastructure économique de l'ennemi constitue une menace pour la vie des civils et est qualifié de crime militaire.

Les attaques contre les pétroliers auraient pu entraîner une grave pollution environnementale. Selon l'agence de presse turque « Karar », une défaillance du système de contrôle du Kairos a provoqué une fuite de fioul, l'un des plus toxiques.

Pour revenir à la question principale développée plus haut, l'Ukraine est-il devenu un Etat terroriste ? La Convention SUA (1988) pour criminaliser les actes illégaux contre la sécurité maritime est claire, comme base de réponse. Cette convention définit le terrorisme et ses caractéristiques dans son article 3. Au terme des dispositions dudit article, le terrorisme se manifeste à travers : « la prise de contrôle illégale d'un navire par la force ou la menace, la violence contre des personnes à bord, le placement d'engins explosifs ou de substances dangereuses à bord, la transmission de fausses informations compromettant la sécurité, l'aide à la commission de ces actes ». Toujours à l'article 3, alinéas 3 et 4, la convention précise que « commet une infraction pénale toute personne qui, illicitement et intentionnellement, : détruit un navire ou cause à un navire ou à sa cargaison des dommages qui sont de nature à compromettre la sécurité de la navigation du navire ; ou place ou fait placer sur un navire, par quelque moyen que ce soit, un dispositif ou une substance propre à détruire le navire ».

Ainsi, dans sa définition formelle, le terrorisme maritime constitue une infraction commise en mer et se caractérise par le recours à la violence par des acteurs non étatiques, dans le but de semer la peur, de perturber le commerce international ou de contraindre des États à modifier leurs politiques. Le régime de Kiev est, selon la Convention SUA, sans aucun doute un Etat qui a recours au terrorisme maritime.

Mahmoud Benmostefa

LIBYE

Seif el Islam Kadhafi tué dans un accrochage à Zintan

SA CANDIDATURE à la présidentielle n'était pas bien vue d'une bon œil par ses adversaires Seif al-Islam Kadhafi, le fils de l'ancien leader libyen, Mouammar Kadhafi, a été tué ce mardi lors d'un accrochage dans la ville de Zintan où il vivait depuis son arrestation dans le Sud de la Libye en novembre 2011, rapportent plusieurs sources libyennes dont son propre conseiller. Abdullah Othman, conseiller et proche collaborateur de fils de l'ancien Guide libyen a fait savoir sur sa page Facebook que « quatre hommes armés, qui ont fait irruption dans sa résidence après avoir désactivé le système de surveillance vidéo. Ils l'ont ensuite abattu». «Le docteur Seif al-Islam est tombé en martyr», a de son côté déclaré son cousin, Hamid Kadhafi, par téléphone à la chaîne Libya al-Ahrar. «Nous n'avons pas d'autres informations», a-t-il ajouté.

L'ainé de la fratrie Kadhafi qui avait 54 ans, successeur potentiel de son père, vivait depuis novembre 2021 dans la ville de Zintan où il était assigné à résidence.

Le motif de l'assassinat invoqué par son conseiller serait son engagement dans l'élection présidentielle et les chances de Seif al-Islam se faire élire. Ses soutiens s'étaient manifestés en particulier dans les bastions historiques de Kadhafi tels que Syrte, Bani Walid, Tarhuna, Sebha et plus largement la région du Sud, le Fezzan. Le procureur général Sadiq al-Sour a envoyé une équipe à Zintan pour enquêter sur les circonstances de sa mort. L'équipe politique de l'ancien candidat à la présidence a confirmé son assassinat par quatre hommes armés qui ont fait irruption dans sa maison à Zintan mardi après-midi, affirmant que « ce crime ne restera pas impuni et que tous ceux qui ont participé à la planification et à l'exécution seront poursuivis et punis ». Le communiqué a confirmé que les assaillants « ont éteint les caméras dans une tentative désespérée d'effacer les traces de leur crime odieux, avant que le martyr ne leu oppose une farouche et héroïque résistance armé jusqu'à ce que Dieu le choisisse à ses côtés comme martyr et témoin de la tragédie de la patrie ».

S. Ould Brahim

BOUMERDÈS

Plus de 30 000 logements raccordés à l'électricité et au gaz

LA WILAYA de Boumerdès équipe plus de 30 000 logements et renforce les commodités à travers plusieurs programmes de développement.
L'Entreprise de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya de Boumerdès a procédé, durant l'année 2025, au raccordement de plus de 30 000 logements aux réseaux d'électricité et de gaz, a indiqué cet organisme.
Ces opérations ont été réalisées en réponse aux demandes des clients et dans le cadre de l'accompagnement des autorités locales des différents programmes de développement, a indiqué le responsable local de l'entreprise, Hamza Sahli, à l'issue du conseil exécutif de la wilaya consacré à l'examen de la situation du développement à l'échelle locale.
Il a souligné, à ce titre, que plus de 20 300 logements ont été raccordés à l'énergie électrique et plus de 10 200 au réseau de gaz naturel, dans le cadre de divers programmes de développement.
La même période a également vu le raccordement de près de 90 exploitations aux réseaux d'électricité et de gaz, outre le raccordement de 7 exploitations agricoles à l'électricité et de 36 établissements éducatifs à l'électricité et au gaz.
Sahli a ajouté que ces opérations ont été accompagnées par la réalisation de 27 postes de transformation électrique, de 193 km de lignes de distribution d'électricité et de 216 km de conduites de distribution de gaz.
À noter que la direction Sonelgaz de Boumerdès approvisionne actuellement plus de 355 000 clients en énergie électrique et plus de 213 000 clients en gaz naturel, selon la même source.

R. R.

2E ÉDITION DES GROUPES DE DISCUSSION À OULED DJELLAL

Les jeunes au cœur de la décision

LE CONSEIL supérieur de la jeunesse (CSJ) a organisé avant-hier à Ouled Djellal la deuxième édition des groupes de discussion (focus groups) pour concrétiser la vision de cette institution relative à la participation des jeunes à la vie publique.
Dans son allocution d'ouverture de cette activité tenue dans une structure touristique de la commune de Sidi Khaled, la vice-présidente du CSJ chargée de la planification et du développement des compétences, Rima Boughaba, a souligné que cette édition vient «parachever le programme du CSJ dans le domaine de la consolidation des compétences des jeunes», ajoutant qu'elle se distingue de la première édition, axée sur l'explication de la vision globale du CSJ, par «la focalisation sur la nécessaire autonomisation des jeunes sur les plans économique et social».
La manifestation œuvre à instaurer une communication directe avec les jeunes dans toutes les régions du pays pour connaitre leurs avis sur la participation politique et la contribution efficace au développement local, d'un côté, à écouter leurs préoccupations et aspirations, de l'autre, a ajouté la même intervenante. L'initiative vise aussi à « exploiter les compétences des jeunes en tant qu'acteurs effectifs dans le processus de décision à même de faire la différence par leur participation politique et économique et leur prise de responsabilité dans la gestion de la vie publique «, a ajouté Mme Boughaba.

R. R.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊTS À BÉJAÏA

Un système d'alerte précoce mis en œuvre

La wilaya de Béjaïa est désormais dotée d'un système d'alerte précoce et de réaction pour la prévention des départs de feux de forêts. Elle a été choisie comme wilaya pilote pour accueillir ce projet majeur, réalisé dans le cadre de l'accompagnement et de l'assistance technique fournis par la Banque mondiale à l'Algérie, visant à renforcer l'efficacité dans la lutte contre les catastrophes naturelles, notamment les incendies de forêts.



Le projet est conduit sous l'égide du ministère de l'Intérieur et celui des Finances, en coordination avec le Centre national de gestion des grandes catastrophes naturelles et la Direction générale des forêts. Il viendra soutenir les efforts déjà menés par les services de la protection civile, les directions forestières et les collectivités locales, tout en contribuant à la protection du patrimoine forestier de la région et à la sécurité des habitants et de leurs biens. Basé sur des outils modernes, ce système devrait améliorer la surveillance et la rapidité d'intervention lors des départs de feux.
L'étude du projet a été présentée par M. Melaine Kermarc, qui a détaillé le contenu de l'assistance technique : consultations, recueil des données, analyses préliminaires, élaboration des cartes et formation des équipes pour assurer une mise en œuvre opérationnelle efficace. La conduite du projet est prévue sur huit mois. Un atelier a été organisé à cette occasion, présidé avant-hier par le wali de Béjaïa, M. Kamel-Eddine Karbouche, et regroupant l'ensemble des acteurs impliqués : M. Abdelhamid Afra, délégué du Centre national de lutte et de gestion des grandes catastrophes naturelles, M. Philippe M. Dardel, représentant de la Banque mondiale, M. Melaine Kermarc, coordinateur de l'étude, ainsi que plusieurs spécialistes, experts, un représentant de la Direction générale de la protection civile et les membres de la commission de sécurité. Des chercheurs de l'Université Abderrahmane Mira de Béjaïa, ainsi que des directeurs de wilayas et des chefs de daïras, ont également pris part à cette séance de travail. Intervenant lors de la rencontre, M. Karbouche a réaffirmé « le grand intérêt accordé par les hautes autorités du pays à la sauvegarde du patrimoine forestier de la wilaya, au renforcement du dispositif de prévention et de lutte contre les incendies entrepris ces dernières années dans le cadre du plan national de lutte contre les feux de forêts, ainsi qu'à l'énorme soutien humain et matériel apporté aux services concernés, désormais dotés d'outils modernes et technologiques très avancés pour la surveillance, l'alerte précoce et l'intervention rapide ».
Le délégué du Centre national de lutte et de gestion des grandes catastrophes naturelles a ajouté : « Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts des hautes autorités visant à protéger le patrimoine forestier et la sécurité des citoyens et de leurs biens. Béjaïa a été choisie comme wilaya pilote en raison de ses particularités, notamment son patrimoine forestier riche avec un couvert végétal très dense, et sa forte exposition aux feux de forêts, accentuée par la hausse des températures liées au changement climatique ».
M. Philippe Dardel, représentant de la Banque mondiale, a souligné l'objectif de l'assistance technique et opérationnelle, notamment l'amélioration du système d'alerte précoce et de réaction face aux incendies de forêts, afin de renforcer la prévention et l'efficacité des interventions.

N. Bensalem

EPH DE 60 LITS

Aïn El Hammam et Bouzeguène à l'étape finale

LE PROJET de réalisation des hôpitaux de 60 lits à Aïn El Hammam et Bouzeguène entre désormais dans sa phase finale. Ces deux structures sanitaires seront bientôt finalisées et livrées, conformément aux instructions données par le wali de Tizi Ouzou, Abou Bakkar Essedik Boucetta, lors de la réunion de coordination tenue mardi 3 février 2025.
À l'issue de ce rendez-vous, le premier commis de l'État dans la wilaya de Tizi Ouzou a ordonné la relance des travaux de finition avant la fin de la semaine en cours.
La mise en service de ces hôpitaux est très attendue par les populations de Bouzeguène et d'Aïn El Hammam, ainsi que par celles des régions avoisinantes.
Cette étape décisive a été abordée lors d'une séance de travail organisée au siège de la wilaya. Étaient présents autour du wali le PDG de Cosider Engineering, les directeurs de la Santé et de la Population (DSP), des Équipements publics (DEP), ainsi que les responsables du Contrôle technique (CTC).
Les réserves techniques concernant les systèmes de ventilation et de chauffage (HVAC) sont désormais levées. À ce sujet, le DEP a rappelé qu'un différend avait opposé le bureau d'études au CTC sur la validation des plans. Le PDG de Cosider a, pour sa part, confirmé que toutes les réserves ont été levées et seront transmises officiellement au contrôle technique dès le début de la semaine prochaine.
Suite à ce dénouement, le wali a donné l'ordre de lancer immédiatement les travaux restants. Il a précisé que les procédures d'acquisition des équipements médicaux sont déjà finalisées.
La mise en service de ces deux Établissements publics hospitaliers (EPH) représente un enjeu majeur pour la carte sanitaire locale. Ces infrastructures permettront de soulager considérablement le CHU Nedir-Mohammed de Tizi Ouzou, dont les services sont constamment saturés.
Outre les services d'urgences médico-chirurgicales (UMC), ces hôpitaux abriteront des services essentiels tels que la médecine interne, la pédiatrie et la chirurgie générale, garantissant ainsi une prise en charge de proximité selon des standards modernes.
Avec la levée des dernières contraintes techniques et la finalisation du dossier équipements, l'ouverture de ces deux structures n'est désormais qu'une question de temps, même si aucune date précise n'a encore été communiquée.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

MILIANA DISTINGUÉE PAR L'ALECSO

Bendouda appelle à une valorisation concrète du patrimoine

En visite de travail à Miliana, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a appelé à traduire concrètement le classement de la vieille ville par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO) en projets culturels structurants.



Qualifiant cette distinction de reconnaissance arabe de la valeur civilisationnelle de Miliana, elle a insisté sur la nécessité de valoriser ce patrimoine sur le terrain. Entre restauration de sites historiques, inauguration du musée national et réhabilitation d'infrastructures culturelles, cette visite marque une nouvelle étape dans la préservation de la mémoire et la relance de la dynamique artistique locale.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail et d'inspection de son secteur dans la wilaya d'Aïn-Defla, effectuée en compagnie du wali, Aïssa Aziz Bouras, la ministre a insisté sur le fait que la prochaine étape requiert «la valorisation de ce classement sur le terrain et la mise en exergue de l'héritage urbanistique et culturel de la ville, à travers le lancement d'activités et de projets qualitatifs».

Lors de sa visite au siège du Califat de l'Emir Abdelkader (Dar El Amir), la ministre a supervisé la remise, aux autorités locales, l'emblème de la distinction relatif à l'inscription de la ville dans le secteur sauvegardé de l'organisation ALECSO, avant d'effectuer une visite de ce monument archéologique ayant bénéficié d'opérations de restauration et de réhabilitation.

La ministre a également procédé à l'inauguration du musée national de la ville de Miliana, après son aménagement, le qualifiant «d'espace de préservation de la mémoire nationale et de sauvegarde du patrimoine culturel».

Elle a salué la contribution des citoyens à son enrichissement par des pièces archéologiques et des manuscrits, «reflétant l'esprit d'appartenance et de responsabilité envers le patrimoine», renforçant son fonds historique, en vue de préserver la mémoire pour les générations futures.

Bendouda a, en outre, visité le mausolée Sidi Ahmed Benyoucef, et inspecté le projet de réhabilitation du rempart romain, considéré comme l'un des plus importants sites archéologiques et historiques, où elle a reçu des explications sur l'état d'avancement des travaux. La visite a, également, englobé la dénomination de la salle de cinéma de Khemis Miliana du nom de l'artiste défunte «Biyouna», de son vrai nom Baya Bouzar, l'inauguration de la salle de spectacles «Mohamed Boudiaf « après d'importants travaux de restauration, ainsi que de la maison de la culture Emir Abdelkader, ayant elle aussi bénéficié d'une opération de restauration. Des infrastructures qui constitueront «un soutien à la dynamique culturelle et un encouragement à la créativité artistique», selon la ministre.

A. B. / Agence

UNE RENCONTRE LITTÉRAIRE AU CŒUR DE L'UNIVERSITÉ

Yasmina Khadra face aux étudiants de Tlemcen

L'ÉCRIVAIN et romancier Mohamed Moulessehoul, connu sous le nom de plume Yasmina Khadra, a animé ce mardi à Tlemcen une rencontre littéraire et intellectuelle avec les étudiants de l'université Aboubakr-Belkaïd au cours de laquelle il a abordé le thème «Le roman comme conscience du monde arabe et universel».

L'auteur a souligné l'importance d'inculquer l'amour de la lecture dès le plus jeune âge, afin de développer les capacités d'expression des enfants et de leur permettre d'acquérir un capital linguistique solide, favorisant la pratique future de l'écriture.

Yasmina Khadra a également insisté sur la nécessité pour les écrivains de capter l'intérêt des jeunes générations à travers des thématiques inspirantes, contribuant au développement des idées, à la sensibilisation sociale et à l'éveil de l'intérêt pour la lecture, l'écriture et la littérature. Il a noté que le recul de l'intérêt pour la littérature ces dernières années est en partie lié à l'impact des nouvelles technologies, notamment les réseaux sociaux.

Dans ce contexte, il a encouragé les établissements d'enseignement supérieur à organiser des rencontres régulières avec des écrivains, permettant aux étudiants d'échanger avec eux, de s'imprégner de leurs expériences et de stimuler leur curiosité littéraire.

Yasmina Khadra a aussi annoncé son intention de publier un ouvrage destiné aux enfants, précisant qu'il travaille à adapter le vocabulaire et les notions pour transmettre son message de manière claire et accessible.

En marge de cette rencontre, une séance de vente et dédicace a été organisée, proposant environ 24 titres des œuvres de l'écrivain.

R. C.



CULTURE, CINÉMA ET ARTS VISUELS À L'HONNEUR

Oran fête sa Journée nationale

À L'OCCASION de la Journée nationale de la ville, célébrée chaque 20 février, la wilaya d'Oran prévoit une série d'activités culturelles, artistiques et solidaires, inscrites dans le cadre de la 5e édition de cette célébration dédiée à l'identité urbaine et au rayonnement culturel.

Organisée du 08 au 16 février 2026 au Musée national d'art moderne et contemporain de la capitale de l'Ouest, la manifestation est organisée en collaboration avec la Direction de la culture et des arts de la wilaya, et sous le patronage des autorités locales. Elle réunit institutions culturelles, associations et organisations de la société civile autour d'un riche programme placé sous le slogan : « Ville d'Oran… rayonnement culturel à l'horizon mondial ». Expositions artistiques, projections cinématographiques, rencontres intellectuelles et ateliers créatifs composent l'ossature d'un programme qui met en lumière la place d' »El Bahia » dans le paysage culturel national et international. La célébration dépasse toutefois le cadre strictement artistique pour investir le champ social et humanitaire, à travers des actions de solidarité, de sensibilisation et de proximité.

Visites aux malades, initiations aux premiers secours, ateliers pratiques, sorties touristiques et activités ludiques pour enfants traduisent une volonté affirmée de faire de la Journée nationale de la ville un moment de partage, d'engagement citoyen et de valorisation du patrimoine local.

A. B.

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF (5E J)

le MCA pour confirmer, la JSK en quête d'un miracle

Les deux représentants du football algérien, le MC Alger et la JS Kabylie, sont dans l'obligation de s'imposer respectivement face à Al-Hilal du Soudan et à Al-Ahly d'Egypte, à l'occasion de la cinquième et avant dernière journée de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique prévue ce week-end, afin de préserver leurs chances de qualification pour les quarts de finale de la prestigieuse compétition continentale.



Le MC Alger, qui a obtenu une victoire importante lors de la précédente journée face au TP Saint-Eloi Lupopo (RD Congo) sur le score (2-0), conserve toujours des chances de décrocher l'un des deux billets qualificatifs pour le tour suivant, puisqu'un seul point le sépare du deuxième du groupe, les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, à deux journées de la fin de la phase de groupes.Cependant, la mission du «Doyen» ne s'annonce pas facile face à l'une des équipes les plus solides de la compétition, réputée pour sa bonne gestion des matchs à domicile comme à l'extérieur. Il s'agit du leader du groupe,
Al-Hilal du Soudan, qui avait contraint Mamelodi Sundowns au match nul (2-2) avant de le battre (2-1) lors du match retour à Kigali. Autant de résultats qui confirment que le club algérois sera confronté à un
adversaire coriace, même si la rencontre se déroulera à domicile, au stade du Chahid Ali Ammar, dit Ali La Pointe, à Douéra (Alger), vendredi soir à partir de 20h00, pour le compte du groupe C. Il est certain que les coéquipiers du capitaine Abdellaoui mesurent parfaitement l'importance de cette confrontation et la nécessité absolue d'engranger les trois points de la victoire afin de maintenir leurs chances de qualification avant l'ultime confrontation décisive en déplacement face à Mamelodi Sundowns, lors de la sixième et dernière journée. Dans l'autre rencontre du groupe C, Mamelodi Sundowns, deuxième avec cinq points, tentera de revenir avec un résultat positif de son difficile déplacement à Lubumbashi (RD Congo) pour affronter le TP Saint-Eloi Lupopo (4 points), dimanche 8 février à 14h00. Un match que le représentant algérien suivra avec une grande attention, en espérant un match nul entre les deux équipes afin de s'emparer de la deuxième place, en attendant le duel décisif de la dernière journée en Afrique du Sud. Le MC Alger partage actuellement la troisième place avec le TP Saint-Eloi Lupopo, avec quatre points chacun, tandis qu'Al-Hilal domine le groupe avec huit points, devant Mamelodi Sundowns (5 points).



LA JS KABYLIE FACE AU FAVORI AL AHLY D'EGYPTE

Concernant l'autre représentant algérien dans cette compétition continentale, la JS Kabylie, elle a besoin d'un véritable « miracle» sportif, notamment après sa défaite lors de la quatrième journée du groupe B face à l'AS FAR (1-0), un revers qui a considérablement compromis ses chances de qualification, puisqu'elle occupe la dernière place du classement avec seulement deux points après quatre journées. Cette fois-ci, la JSK sera confrontée à un défi de taille face à l'un des principaux favoris au sacre continental, Al-Ahly d'Egypte, leader incontesté du groupe et toujours invaincu dans la compétition. De plus, le club égyptien avait largement dominé la formation kabyle au match aller au Caire (4-1). La JS Kabylie n'a d'ailleurs pas réussi à s'imposer à domicile lors de cette phase de groupes, se contentant de deux matchs nuls vierges face au Young Africans de Tanzanie et à l'AS FAR (0-0).Il s'agira du dernier match des «Canaris» sur leur pelouse du stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, prévu samedi soir à 20h00, pour le compte de la cinquième journée du groupe B.
La victoire est plus que jamais impérative, tout en espérant un match nul entre l'AS FAR et le Young Africans, qui s'affronteront le même jour et à la même heure. Face à une équipe égyptienne composée d'une «armada» de joueurs internationaux, classée quatrième de la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025), les coéquipiers de l'attaquant expérimenté Aymen Mahious seront soumis à un test extrêmement difficile pour espérer empocher les trois points. Tout autre résultat signifierait une élimination officielle de la compétition.A noter qu'Al-Ahly occupe la tête du groupe B avec huit points, suivi de l'AS FAR et du Young Africans (5 points chacun), tandis que la JS Kabylie ferme la marche avec seulement deux unités.A l'issue de la phase de groupes, les deux premiers de chacun des quatre groupes se qualifieront pour les quarts de finale de cette prestigieuse compétition continentale.

LES JOUEURS DU MCA AU CHEVET DE JONATHAN MOKONZI

Le football africain a parfois le visage dur, mais il sait aussi montrer son plus beau côté. Après la rencontre comptant pour la 4e journée des phases de groupes de la Ligue des champions de la CAF, qui a opposé le Mouloudia Club d'Alger (MCA) au FC Saint-Éloi Lupopo, un épisode touchant est venu rappeler les vraies valeurs du sport.
Lors de ce match disputé à Alger, le milieu congolais Jonathan Mokonzi a été victime d'une grave blessure. Une intervention rugueuse d'un joueur du Mouloudia a entraîné une fracture fermée du tibia et du péroné de la jambe droite. Les examens radiologiques réalisés en urgence à Alger ont confirmé la gravité de la blessure, nécessitant une opération chirurgicale immédiate. Le joueur, incapable de rejoindre immédiatement son pays, a dû rester hospitalisé sur place pour subir l'intervention ce lundi 2 février 2026.Face à cette situation dramatique, les supporters et dirigeants de Lupopo ont vivement dénoncé le geste jugé excessif, le laxisme arbitral (seulement un carton jaune) et le manque de prise en charge immédiate. Pourtant, dans ce climat tendu, les joueurs et le staff du Mouloudia Club d'Alger ont choisi une réponse exemplaire.Quelques heures après la chirurgie, plusieurs éléments de l'équipe algéroise se sont rendus à l'hôpital pour rendre visite à Jonathan Mokonzi. Un moment de classe et d'humanité : les coéquipiers de l'adversaire sont venus s'enquérir de son état, lui apporter leur soutien moral et lui souhaiter un prompt rétablissement. Des photos et témoignages circulant sur les réseaux montrent des échanges empreints de respect et de solidarité, loin des rancœurs du terrain.
Ce geste, discret mais fort, contraste avec la violence du choc. Il rappelle que le football reste un sport où la fraternité peut transcender les couleurs de maillot. Cette visite restera sans doute comme l'un des plus beaux moments de cette campagne africaine, et le football gagne toujours quand il choisit l'élégance.

CDM-2026 : Le trophée à Alger ce lundi

À QUATRE mois du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, organisée conjointement par les États-Unis, le Mexique et le Canada, le mythique trophée du Mondial poursuit son tour du monde. Il fera escale à Alger ce dimanche 8 février 2025, pour le plus grand bonheur des amateurs de football.
Ce n'est pas une première pour la capitale algérienne. Après des passages remarqués en 2009 et 2013, le trophée de la Coupe du monde est de retour à Alger dans le cadre du FIFA Trophy Tour, une initiative organisée par la FIFA et sponsorisée par Coca-Cola, partenaire premium de la compétition. Le trophée séjournera deux jours en Algérie. Les supporters algériens auront l'opportunité de l'admirer de près dès lundi à partir de 9h00 jusqu'à 20h00, à la Coupole du complexe Mohamed-Boudiaf. Une cérémonie officielle sera également organisée à l'hôtel El Aurassi, en présence de plusieurs personnalités politiques et sportives. Une séance photo est prévue aux Jardins d'Essai d'El Hamma. Des représentants de la FIFA sont attendus à Alger, dont un ancien champion du monde 1990, également sélectionneur des États-Unis entre 2011 et 2016. Dans le cadre de ce Trophy Tour, la Coupe du monde traversera 30 pays avant de conclure son périple à Mexico, ville hôte de la finale. Le coup d'envoi de cette tournée mondiale a été donné début janvier à Riyad, en Arabie saoudite. À ce jour, dix capitales ont déjà accueilli le trophée, parmi lesquelles Tokyo, Vienne, Séoul, New Delhi, Kuala Lumpur et Le Caire. Rendez-vous ce lundi à 20h00 à la Coupole d'Alger, pour un moment unique autour du trophée le plus prestigieux du football mondial.

LIGUE 1 MOBILIS

Akbou s'impose à Oran, le CSC gagne sur le fil. El-Hamri en chute libre

L'Olympique Akbou et le CS Constantine se sont hissés provisoirement à la deuxième place du classement de la Ligue 1 Mobilis de football, après leur victoire respective contre le MC Oran (1-0) en déplacement et l'ES Mostaganem (2-1) à domicile, mardi en ouverture de la 17e journée, devant se poursuivre mercredi.



Après avoir bien résisté aux assauts des gars d'El Hamri avec un excellent gardien Juba Yesli qui a sorti trois énormes arrêts, le club de la Soummam, désormais dirigé sur le banc par le coach Kamel Guerbi, a sorti ses griffes en toute fin de match et porté l'estocade par Sediri sur un service d'Addadi (82e), empochant ainsi trois précieux points qui font de lui l'un des deux nouveaux dauphins du MC Alger.

Le Mouloudia d'Oran a raté son retour au stade Ahmed-Zabana en s'inclinant hier soir face à Akbou. C'étaient les visiteurs qui semblaient les plus entreprenants au départ de cette empoignade, se jetant vers l'attaque. Le centre-avant Hitala s'est procuré deux opportunités en début de rencontre. Son tir à la 10' n'a pas trouvé le cadre alors que sur un coup franc bien botté ce même Hitala s'est montré un peu court pour reprendre de la tête ce centre. Fantomatiques jusqu'alors, les joueurs du Mouloudia ont dû attendre la moitié de la première période afin de porter le danger dans le camp adverse, obtenant un corner, mais la tête de Hachoud n'a pas trouvé le cadre. Le Mouloudia d'Oran a failli rejoindre les vestiaires avec ce but sur une tête de Kerroum mais le portier de Béjaïa avec l'aide du poteau a permis à son équipe de terminer ce premier half sur un score vierge. Sur les mêmes bases a commencé la seconde période, puisque les deux équipes jouaient à la prudence. Le Mouloudia, légèrement meilleur, a tenté cette fois-ci d'acculer le camp d'Akbou, mais les occasions n'étaient pas vraiment au rendez-vous. Akbou, procédant par des contres grâce notamment aux infiltrations de Sidiré, s'est procuré des situations dangereuses. Mais l'occasion la plus franche était celle d'Edwin qui a repris de volet un centre de Belharrane, mais le portier Yesli, bien sûr sur ses appuis, arrive à stopper le cuir. Les changements opérés par l'entraîneur Garrido n'ont rien donné. Au contraire, c'est Akbou qui s'est montré plus entreprenant. D'ailleurs, les visiteurs ont réussi à ouvrir le score à la 82e minute à la suite d'un contre rapide mené par le duo Addadi-Sidiri. Ce dernier qui était à la conclusion. après cette défaite surprise à domicile, le MCO reste scotché à la 9e place, à égalité de points avec la JS Kabylie et le MB Rouissat, avec 23 points pour chaque club. L'autre bonne opération de la journée est à mettre à l'actif du CS Constantine qui rejoint l'Olympique Akbou à la deuxième place à la faveur de la précieuse mais difficile victoire arrachée sur le fil contre le mal classé, l'ES Mostaganem (2-1). Avantagés par le terrain, les «Sanafir» étaient les premiers à trouver le chemin des filets, grâce à Mohamed Benchaïra (24e) sur une très bonne passe du nouvel arrivé Lahemri, mais les visiteurs ont réussi à niveler la marque à la 55e minute par l'intermédiaire de Benamar Benali sur un corner repoussé (1-1). Un résultat qu'ils ont réussi à préserver jusqu'à l'ultime minute du temps réglementaire, avant de s'effondrer après un dribble de Ghiles Guennaoui lui aussi arivé durant ce mercato et un centre de Chikhi pour le défesneur Derradji de la tête, qui a offert ainsi une victoire sur le fil à son équipe (88e) (2-1). Un vrai coup de massue sur la tête des coéquipiers de Motrani, mais qui sur le plan comptable ne change pas grand-chose à leur triste sort, car ils restent avant-derniers au classement général, avec seulement douze unités au compteur. L'ESM compte cinq longueurs de retard sur son prédécesseur au classement général, le Paradou AC, et commence donc à se voir sérieusement menacé de relégation dans cette deuxième partie de saison. Les péripéties de cette 17e journée se poursuivront mercredi, avec le déroulement de trois autres matchs : USM Khenchela - ASO Chlef, MC El Bayadh - MB Rouissat et un prometteur JS Saoura - ES Sétif. Concernant les duels JS Kabylie - ES Ben Aknoun, Paradou AC - CR Belouizdad et MC Alger - USM Alger, ils ont été reportés à des dates ultérieures en raison de la participation de certains parmi ces clubs aux différentes joutes continentales de la CAF. La JSK et le MCA sont engagés en effet en Ligue des champions, alors que l'USMA et le CRB sont en lice en Coupe de la Confédération. Leurs matchs continentaux sont prévus le week-end prochain.

YOUCEF ATAL, UNE CARRIÈRE GÂCHÉE PAR LES PÉPINS PHYSIQUES

Des blessures, encore et encore. 24 blessures, 145 matchs manqués...

OPÉRÉ dernièrement avec succès, Youcef Atal n'est pas à sa première blessure. Au contraire, sa carrière a été marquée par de nombreuses blessures, qui ont fait de l'ombre à son parcours. Il était promis à un grand avenir : Youcef Atal. International algérien, le défenseur a fait ses classes au Paradou AC, avant de rejoindre le KV Kortrikj, l'OGC Nice, l'Adana Demirspor puis Al Sadd. Un temps annoncé du côté du PSG ou encore du FC Barcelone, Atal a vu sa progression largement freinée par ses blessures à répétitions. Rapide, technique, brillant et fort dans les duels sur son couloir droit, Youcef Atal était inarrêtable. Il représentait l'un des plus grands espoirs de l'équipe d'Algérie. Mais les blessures ont fini par tout compliquer. Entre arrêts répétés, rechutes et retours trop courts, le talent d'Atal n'a jamais vraiment eu l'opportunité de s'exprimer sur la durée. Et le constat est saisissant : au total, le défenseur s'est blessé 24 fois au cours de sa carrière. Que ce soit sous les couleurs de l'OGC Nice ou en sélection algérienne, il a manqué près de 145 matchs ! La dernière blessure en date remonte au 24 janvier, lors du match qui opposait Al Sadd à Shabab Al-Ahli. Atal a subi une blessure au tendon d'Achille, sans le moindre contact avec un adversaire. Ces problèmes physiques se sont accumulés au fil des saisons : une blessure à l'ischio-jambier lors de la saison 2024/2025, mais aussi de multiples blessures au genou, à la cheville, à la cuisse, à l'épaule, aux adducteurs, au visage ou encore à la clavicule lors des saisons précédentes. Un enchaînement infernal, qui a sérieusement freiné la progression du joueur.



UN TRANSFERT SURPRISE DE RAMY BENSEBAÏNI ?

Alors que le mercato allemand a déjà fermé ses portes, une offensive inattendue a été actée pour l'international algérien Ramy Bensebaïni. Après un mercato hivernal assez tranquille du côté du Borussia Dortmund, Ramy Bensebaïni (déjà 20 apparitions pour 17 titularisations, 3 buts et 1 passe décisive cette saison) voit un prétendant inattendu toquer à sa porte. En effet, selon les informations de Nicolo Schira, le défenseur de 30 ans, capable d'évoluer aussi bien dans la charnière qu'au poste de latéral gauche, intéresse le géant du championnat turc, Galatasaray. Le spécialiste mercato affirme que le club stambouliote est en pourparlers avec son homologue allemand pour racheter le reste du contrat qui lie le joueur jusqu'à fin juin 2027. Ce dernier est valorisé à 7 millions d'euros par Transfermarkt. À noter que le mercato turc reste ouvert jusqu'au vendredi 6 février. Si un tel transfert se concrétise, Bensebaïni découvrira un nouvel environnement et un septième club après Paradou, Lierse, Montpellier, Rennes, le Borussia Mönchengladbach et le BVB donc. Depuis son retour de la CAN 2025 et du quart de finale avec les Fennecs, le roc de l'équipe d'Algérie (79 sélections, 7 buts) est utilisé avec parcimonie par l'entraîneur Niko Kovac. Arrivé diminué, il n'a toujours pas rejoué en championnat. Néanmoins, il compte deux titularisations sur deux possibles en Ligue des champions.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
CIRCONSCRIPTION DE MESSAAD
DAIRA MESSAAD
COMMUNE DE SELMANA
NIF APC :098417225149615

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N° 01 /2026

En application des atricles 37,38 et 39 du loi 23-12 du 05/08/2023, fixant les règles générales relativs aux marchés publics, et articles 39,40, et 44 du décret présidentiel n°15/247 du:16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publique Le Président de l'assemblée populaire communale de la commune de Selmana lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation du projet :

Realisation du réseau d'assainissement d'agglomeration rural du EL GAHRA

Les entreprises qualifiées en

1- Capacité professionnelle : ayant le certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie :**Etre qualifiées en catégorie 06 et plus (activite principal HYDRAULIQUE)**
avoir réaliser un projet de réseau d'assainissement au cours des (5) dernières années, justifié par des attestations de bonne d'exécution + PV DE RECEPTION.

2- **Capacité financiere : ayant un chiffre d'affaire de la somme de 50.000.000.00 da des années 2022-2023-2024.**

3- **Capacité materielle :** -POCLANT, betonniere roulant de 3m3 min

4- **Capacité humaine :** ingenieur en hydr ou genie civil

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC de Selmana, contre le paiement de la somme de 4.000.00DA.

Les offres doivent être adressées au P/APC de Selmana Sous double plis fermé.

Les plis intérieurs « dossier candidature, plis technique, plis financier » contenants
Nom et adresse complète du soumissionnaire
« Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale»
Realisation du réseau d'assainissement d'agglomeration rural du EL GAHRA
" À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et analyse des offres "Et le pli extérieur portant la mention suivante :
A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE SELMANA
« Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale»
Realisation du réseau d'assainissement d'agglomeration rural du EL GAHRA
" À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et analyse des offres "
« Ajouter les références de l'appel d'offre »

Accompagnée des pièces suivantes :

1-Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature dûment reseignée, signée , datée et paraphée selon le modèle ci-joint
- La déclaration de probité dûment reseignée, signée , datée et paraphée selon le modèle ci-joint
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacité des condidats
 A/ capacité professionnelles
 B/ capacité financieres
 C/ capacité techniques contient :
 Moyen humain , materiels et references professionnelles

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un Mémoire Technique justificatif (selon le model ci-joint en annexe) et tout autre document exigé en application des dispositions de l'Article 78 du décret Présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le Mémoire Technique justificatif doit contenir les éléments suivants :
Le nom et raison sociale de la société.
La méthodologie d'exécution des travaux.
Les produits utilisés avec notamment la fourniture de fiches techniques.
Disposition prises pour assurer l'hygiène et la sécurité du chantier.
Le planning et délai d'exécution des travaux

2-L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire dument renseignée, signée, datée et paraphée selon le modèle ci-joint.
Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Un Mémoire Technique justificatif (selon le model ci-joint en annexe) et tout autre document exigé en application des dispositions de l'Article 78 du décret Présidentiel 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le Mémoire Technique justificatif doit contenir les éléments suivants :
Le nom et raison sociale de la société.
Les moyens matériels mis en œuvre.
Les moyens humains mis en œuvre.
La méthodologie d'exécution des travaux.
Les produits utilisés avec notamment la fourniture de fiches techniques.
Disposition prises pour assurer l'hygiène et la sécurité du chantier.
Le planning et délai d'exécution des travaux.
Le cahier des charges paraphé portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3-L'offre financière contient:

-la lettre de soumission dûment reseignée, signée , datée et paraphée selon le modèle ci-joint
-le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment reseignée, signée , datée et paraphée selon le modèle ci-joint
-le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment reseignée, signée , datée et paraphée selon le modèle ci-joint
-Les offres doivent être déposées à l'APC DE SELMANA.
-Heure de dépôt des offres est fixée à (11 h00).
-le jour de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délais de préparation des offres
- Le délai de préparation des offres est fixé à 08 (HUIT) jours .
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 08 jours (la durée de préparation des offres)augmenté de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers à 11h30 h le jour de dépôt des offres. au siège de l'APC.
-le soummisionnaire ne peut en aucun cas modifier ou retiter son offre après le depôt

Le Jeune Indépendant **du 05/02/2026 / ANEP 2616003671**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية.
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.
مديرية التجهيزات العمومية لولاية بجاية
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BEJAIA
NIF DU MAITRE DE L'OUVRAGE : 09 96 0601 90021 37

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Bejaia, informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 39/2025 paru aux quotidiens nationaux ***«Le Jeune Indépendant»*** et «المصدر» du 18/12/2025 portant :

"REALISATION D'UN CENTRE FONCIER INTERCOMMUNAL A AKBOU AVEC DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE"

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivantes :

Lot : VRD, Aménagement extérieur et équipement électrique et de bâche à eau.

Entreprise : ETB TCE GTPH IDIR AZEDDINE — Montant vérifier : 33 557 821,50 DA /TTC
Délai de réalisation : 03 Mois — Note technique : 29 / 50 Pts
NIF du cocontractant : 170193000394140

Lot : Réseau Informatique/Téléphonique et Vidéo Surveillance.

Entreprise : GIBTEL ETS AZRINE — Montant corrigé : 9 264 983,00 DA /TTC
Délai de réalisation : 01 Mois — Note technique : 40 / 50 Pts
NIF du cocontractant : 176064501839156

Les soumissionnaires ont un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux pour formuler leurs éventuels recours, sont, aussi invités, les soumissionnaires intéressés à se rapprocher des services du maitre de l'ouvrage au plus tard 03 jours à compter du premier jour de publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 05/02/2026 / ANEP 2616003394**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Tissemsilt
Daira de Bordj-Emir Abdelkader
Commune de Bordj Emir Abdelkader
Numéro Fiscal : 41900200003802801008

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 52 de la loi N° : 23-12 du 05/08/2023 précisant les régles générales applicables aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Vu l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° : 06/2025 de l'opération suivante :

- **Réalisation de l'aménagement urbain du coté nord avec mur de soutènement en béton armé à Hai Thekab.**

parue aux quotidiens nationaux :
2025/12/09 : المصدر بتاريخ/ **Le Jeune Indépendant du**: 07/12/2025

Vu les Procès verbaux d'ouverture des plis et jugement des offres.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de Bordj Emir Abdelkader informe les soumissionnaires concernés que l'opération citée en haut a été attribuée provisoirement comme suit :

Intitulé de l'Opération	Entreprise et Adresse	NIF Attributaire Provisoire de l'opération	Délai d'exécution	Note Offre Technique	Montant Total en TTC	Observ
• **Réalisation de l'aménagement urbain du coté nord avec mur de soutènement en béton armé à Hai Thekab.**	**EURL « Arbaoui Travaux » Gérant: « Arbaoui Djillali »** Lotissement 135 Lots, Section 069 groupe propriété 011 N°:101, Commune de Tissemsilt ,Wilaya de Tissemsilt	000538070232111	(05) Mois	55,00	**36.274.750,96 DA**	Offre unique

Tout soumissionnaire veut prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre peut se rapprocher du service des marchés public au plus tard 03 jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire aux quotidiens nationaux ou BOMOP.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics dans un délai de 10 jours à compter de la 1ère parution aux quotidiens nationaux ou BOMOP de cet avis Conformément aux dispositions de l'article 56 de la loi N° : 23-12 du 05/08/2023 précisant les régles générales applicables aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 05/02/2026 / ANEP 2616003520**

EPE/SPA au capital social de 61 275 180 000 DA R.C n° 02 B 18083
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tizi-Ouzou

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT, DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°AT/DO-TO/SDFS/DAL/01/2026

Un avis d'appel d'offres national est lancé pour les :

Travaux d'aménagement de la cellule de maintenance et de production (CMP1) de Tizi Ouzou selon la nouvelle charte graphique d'Algérie Télécom y compris les travaux d'aménagement de la salle de formation de la DOT de Tizi Ouzou

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM - DIRECTION OPERATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE TIZI-OUZOU
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
POSTE CHEIKH AMAR TIZI-OUZOU

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de cinq mille dinars **(5 000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°001.0058.10300.000.142/59.
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

1-D'un dossier administratif : comprenant toutes les pièces indiquées dans le cahier des charges sous peine de rejet
2-D'une offre technique : comprenant toutes les pièces indiquées dans le cahier des charges sous peine de rejet
3- D'une offre financière : comprenant toutes les pièces indiquées dans le cahier des charges sous peine de rejet

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°AT/DO-TO/SDFS/DAL/01/2026
Travaux d'aménagement de la cellule de maintenance et de production (CMP1) de Tizi Ouzou selon la nouvelle charte graphique d'Algérie Télécom y compris les travaux d'aménagement de la salle de formation de la DOT de Tizi Ouzou
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Adresse : poste chikh amar tizi ouzou

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres sur le site web : www.safqatic.dz.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant **du 05/02/2026 / ANEP 2616003762**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels
Etablissement National des Equipements Techniques et Pédagogiques de la Formation et de l'Enseignements Professionnels
E.N.E.F.E.P
11, rue Ali Haddad Belouizdad - Alger
NIF 410023000100062

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE DE L'AONO (APPEL DOFFRES NATIONAL OUVERT) N° 85 /2025

Conformément aux dispositions de l'article 65 du Décret Présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics, L'E.N.E.F.E.P informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales n° : 85 / 2025 Publié dans les quotidiens nationaux Al Fadjr et le Jeune Indépendant du 18 Novembre 2025 et dans le BOMOP n : 1994 (semaine du 23 au 29/11/2025) ; en vue de l'acquisition d'un lot d'équipements technico pédagogiques sous forme de 20 sections complètes et homogènes de la spécialité « **Labo Informatique** » au profit des établissements de la formation et de l'enseignement professionnels qu'a l'issue de de l'analyse des offres a été attribué provisoirement :

Spécialité	NBR Sections	Attributaire	Note Technique	Montant en DA -TTC	Délai D'exécution	NIF	Critère
Labo informatique	20	CH Informatique	88.00/100	206 536 400.00	90 jours	000916100225075	Offre Unique

Les soumissionnaires intéressés de consulter le détail de leurs notes sont invités à se rapprocher de nos services dans les trois premiers jours de la première parution de cet avis.

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire leurs recours auprès du secrétariat de la commission sectorielle des marchés au niveau du siège du Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels Ben Aknoun Alger et ce ; dans un délai qui n'excède pas 10 jours à partir de la première parution de cet avis.

Le Jeune Indépendant **du 05/02/2026 / ANEP 2616003573**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA
DAIRA D'AIN EL HADJAR
COMMUNE DE MOULAY LARBI

AVIS D'ADJUDICATION
NIF : 0986 2005 90277 24

Le Président de l'APC
DE LA COMMUNE DE MOULAY LARBI . INFORME LE PUBLIC QU'IL SERA PROCEDE A L'ADJUDICATION AUX ENCHERES PUBLIQUES DES DROITS A PERCEVOIR SUR LE MARCHE A BESTIAUX DE LA COMMUNE MOULAY-LARBI POUR UNE PERIODE DE TROIS ANS **a partir du sighature du contrat de location** .

- MISE A PRIX : **3.950.000.00 DA**
- CAUTIONNEMENT PROVISOIRE SOIT **30%** DU MONTANT DE LA MISE A PRIX (JUSTIFIER PAR CHEQUE VISE OU CAUTION BANCAIRE) : **1.185.000.00 DA**

* LES PERSONNES INTERESSES PAR CETTE ADJUDICATION PEUVENT CONSULTER LE CAHIER DES CHARGES MISE A LEUR DISPOSITION AU BUREAU DES MARCHES DE LA COMMUNE PENDANT LES JOURS OUVRABLES A PARTIR DE LA PREMIERE PARUTION DE CET AVIS .

DOSSIER

1- DEMANDE MANUSCRITE PORTANTE TIMBRE FISCAL
2- ATTESTATION DE MISE A JOUR (CNAS – CNASAT) DES PARTICIPANTS ET SES CAUTIONNAIRES EN COURS DE VALIDITE
3- CAUTION DE 30 % DU MISE A PRIX OU CHEQUE VISE AU MOINS DE 01 MOIS AU NON DU MONSIEUR LE TRESORIER COMMUNAL DE LA DAIRA D'AIN EL HADJAR
4- CERTIFICAT DE NATIONALITE ALGERIENNE
5- CERTIFICAT DE RESIDENCE DU PARTICIPANT ET CAUTIONNAIRE
6- EXTRAIT DE ROLE DU PARTCIPANT ET CAUTIONNAIRE VALIDITE AU MOINS DE 01 MOIS APURE
7- CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE DU PARTICIPANT ET CAUTIONNAIRE
8- PHOTOCOPIE DU REGISTRE COMMERÇE (LOCATION ET GESTION DES ORGANISMES COMMERCIAUX)
9- PHOTOCOPIE DU REÇU DES DROITS DE CAHIER DES CHAREGES (2.500.00 DA)
10- CERTIFICAT DU CAUTIONNAIRE NOTARIE (ENGAGEMENT DE PAIEMENT DES DETTES)
11- CERTIFICAT DU CASIER JUDICIAIRE N°03 AU MOINS DE 03 MOIS DU PARTICIPANT ET CAUTIONAIRE
12- CARTE FISCALE DU PARTICIPANT ET CAUTIONNAIRE
13- ENGAGEMENT DE NON DEFICIT DU PARTICIPANT ET CAUTIONNAIRE
14- CERTIFICAT D'APTITUDE D'ENGAGEMENT DES DETTES DELIVRE DE LA BANQUE DU PARTICIPANT ET CAUTIONNAIRE
15- NIF DU PARTICIPANT ET CAUTIONNAIRE.
16- NIS DU PARTICIPANT ET CAUTIONNAIRE.

NB :

* LE CAHIER DES CHARGES A RETIRER AUPRES DU BUREAU ;MARCHES DE LA COMMUNE DE MOULAY LARBI CHAQUE JOURS SAUF VENDREDI ET SAMEDI A PARTIR DE **08 :00** AU **16 :30** CONTRE UN PAIEMENT DE LA SOMME DE 2.500.00 DA , DURANT UN DELAI DE **08** JOURS A PARTIRE DE LA PREMIERE PARUTION DE CET AVIS DANS LES JOURNAUX QUOTIDIENS.

* LES DOSSIERS DOIVENT ETRE ADRESSES A MR : LE PRESIDENT DE L'APC PAR PLIS PORTANT LA MENTION "ADJUDICATION

* LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT REJETES

* LES DOSSIERS DOIVENT ETRE DEPOSER AU SECRETARIAT GENERAL LA JOURNEE DE L'ADJUDICATION DE **08 :00 A 12 :00** .

* L'ADJUDICATION SERA LE **DERNIER JOUR DE LA PREPARATION DES OFFRES** A **15:00** HEURES AU SIEGE DE L'APC .

Le Jeune Indépendant **du 05/02/2026 / ANEP 2631001855**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYE DE RELIZANE
DAIRA D'AMMI – MOUSSA
COMMUNE DE EL HASSI .
Code fiscale : 098448335142808

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/2026.

Le Président de L'APC EL HASSI lancé un avis d'appel d'offre Ouvert avec exigence de capacités minimales pour réaliser le projet suivant :

Aménagement et revêtement du chemin reliant douar Beni madoune au limitrophe du Mendes sur 4.5 km

Les entreprises intéressées par présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales suivants :

Capacités professionnelles:

- Certificat de qualification et de classification, en cours de validité Catégorie six (06) ou plus (**activité principale TRAVAUX PUBLICS**).

Capacités techniques:

- Les entreprises ayant réalisés au moins **deux** (02) projets similaire (**chaque Projet plus 1500 tonnes béton bitumineux**).
- Station d'enrobé **(La distance entre la Station d'enrobé et le site du projet est fixée à 100 km).**
- Carrier de gravier non traitée (GNT).
- centrale à béton en service.

Capacités financières: Les entreprises ayant une moyenne du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) ≥ **50.000.000,00 DA.**

Peuvent retirer le cahier des charges **de la page officielle de la commune EL HASSI, par Facebook.**

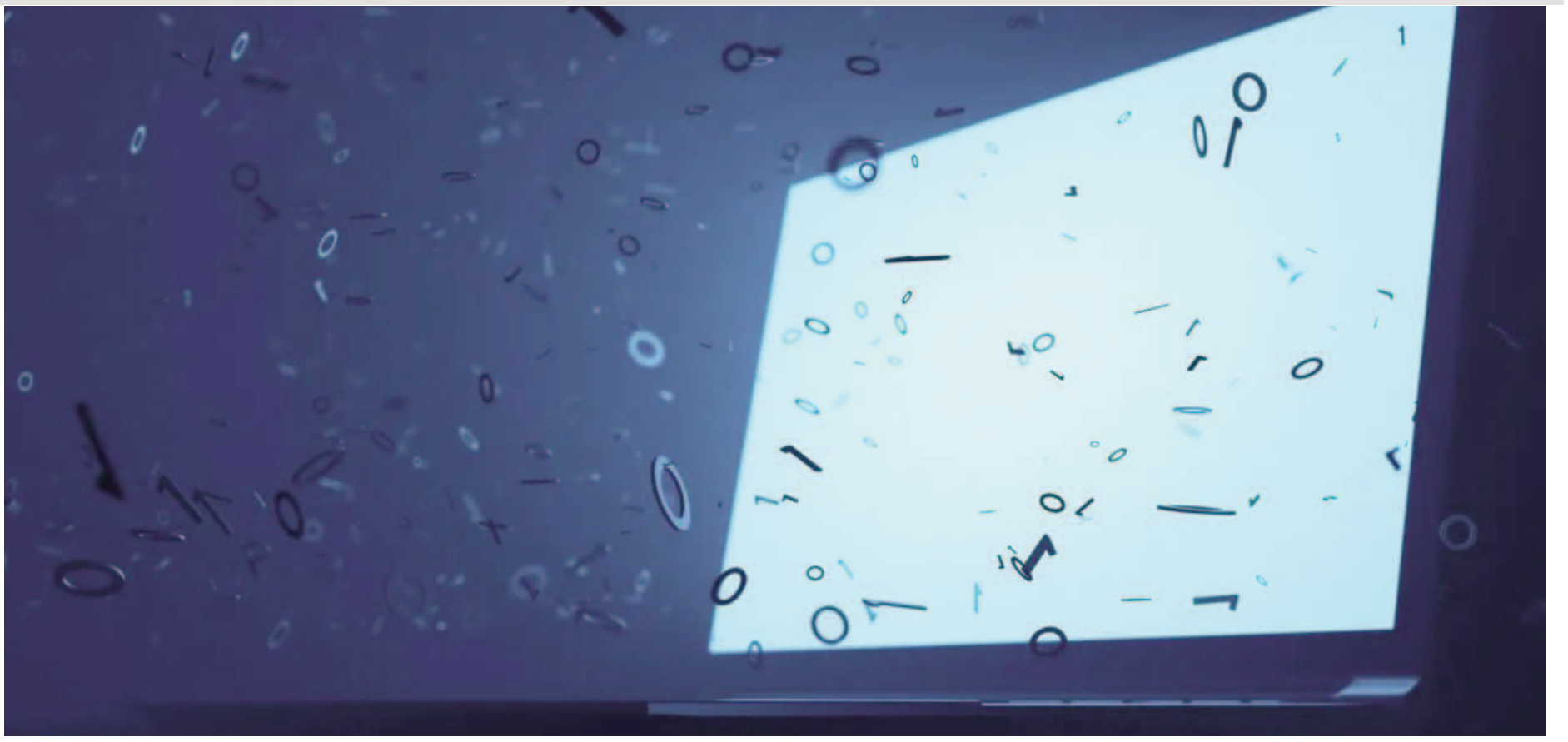
Les offres doivent comporter les documents mentionné le cahier des charges:
(Un dossier de candidature - Une offre technique- Une offre financière).
Les offres doivent être déposées à l'adresse suivant ' **Monsieur le Président de L'APC ELHASSI,** sous plis anonymes contenant trois plis séparés, l'enveloppe extérieur comportera la mention : **avis d'appel d'offres ouvert N° 03/2026 <<A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres>>.**

Le délai de dépôt des offres est fixé à **15 jours** à 13 h 30, à compter de la date de parution de l'avis d'appel d'offres ouvert dans les **journaux nationaux en deux langues,** ou **bulletin officiel des marches de l'opérateur public(BOMOP),** ou **presses électroniques** dans le cas où le délai de dépôt des offres coïncide avec un jour de repos ou un jour férié, le dépôt des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires restent liés par leurs offres pendant une durée de 90 jours, à compter de la date de dépôt des offres.

Ce l'avis d'appel d'offres vaut convocation des soumissionnaires à la séance d'ouverture des plis prévue le dernier jour de dépôt des offres à 14 heures.

Le Jeune Indépendant **du 05/02/2026 / ANEP 2631001856**



ServiceNow et Microsoft : Alerte sur les failles de sécurité de l'IA agentielle

Une fois déployés sur les réseaux d'entreprise, les agents IA peuvent devenir un cauchemar cyber. Première leçon pour les professionnels de la cybersécurité : limiter les privilèges.

Des chercheurs ont découvert des technologies d'IA agentielle exploitables chez ServiceNow et Microsoft
La sécurisation de l'IA agentielle s'avère déjà extrêmement difficile
Les professionnels de la cybersécurité devraient adopter une approche « privilège minimal » pour les agents IA.
Des chercheurs ont découvert des technologies d'IA agentielle exploitables chez ServiceNow et Microsoft.
La sécurisation de l'IA agentielle s'avère déjà extrêmement difficile.
Les professionnels de la cybersécurité devraient adopter une approche de « privilège minimal » pour les agents IA.
L'IA agentielle est peut-être du pain béni pour les pirates informatiques.
Une fois déployés sur les réseaux d'entreprise, les agents IA disposant d'un large accès aux systèmes peuvent permettre aux pirates d'effectuer des mouvements latéraux à travers le parc informatique d'une organisation.

Comment les « mouvements latéraux » permettent aux pirates d'obtenir des privilèges
Selon Jonathan Wall, fondateur et PDG de Runloop, les mouvements latéraux doivent être une préoccupation majeure pour les experts en cybersécurité. Pourquoi ? Voici le raisonnement :

L'attaquant accède d'abord à un agent aux droits limités.
Il utilise cet agent pour se connecter à un second agent plus puissant.
Il obtient ainsi des privilèges élevés pour accéder à des données sensibles.
« Imaginons qu'un pirate accède à un agent, mais qu'il ne dispose pas des autorisations nécessaires pour toucher à certaines ressources. Si, grâce à ce premier agent, un agent malveillant parvient à se connecter à un autre agent disposant d'un ensemble de privilèges supérieurs pour accéder à cette ressource, il aura alors obtenu des privilèges plus élevés grâce au mouvement latéral et aura potentiellement obtenu un accès non autorisé à des informations sensibles. » explique Jonathan Wall .
Comment en est on arrivé là ? Et bien tout simplement parce que le concept d'IA agentielle est si nouveau que les plateformes de développement n'ont pas encore anticipé toutes les méthodes d'exploitation.
Cela rappelle étrangement les débuts du développement logiciel, lorsque peu de programmeurs savaient coder sans laisser de failles de sécurité béantes.

La montée en puissance des "agents fantômes" (Shadow Agent)
Les responsables de la cybersécurité de Google identifient d'ailleurs les « agents fantômes » (shadow agents) comme un risque critique de la shadow IA.
« Nous prévoyons que la prolifération d'agents IA sophistiqués transformera le problème de shadow IA en un défi critique lié aux « agents fantômes ». Dans les organisations, les employés déploieront de manière indépendante ces agents puissants et autonomes pour leurs tâches professionnelles, sans tenir compte de l'approbation de l'entreprise », ont écrit les experts de Mandiant. « Cela créera des canaux invisibles et incontrôlés pour les données sensibles, pouvant entraîner des fuites de données, des violations de conformité et des vols de propriété intellectuelle. »
La surface agentique de tout parc informatique devient donc la cible privilégiée des pirates. Deux cas récents, impliquant ServiceNow et Microsoft, illustrent parfaitement ces opportunités de mouvements latéraux effectués par l'intermédiaire d'agents IA.

BodySnatcher : la vulnérabilité liée à l'IA la plus grave à ce jour
Aaron Costello, directeur de recherche chez AppOmni Labs, a révélé une faille sur la plateforme ServiceNow baptisée « BodySnatcher ».
Grâce à cette vulnérabilité, un pirate non authentifié pourrait se faire passer pour un administrateur en utilisant simplement une adresse e-mail. Il pourrait ensuite exécuter un agent IA pour créer des comptes dérobés (backdoors) avec tous les privilèges. L'accès aux numéros de sécurité sociale, dossiers médicaux ou propriétés intellectuelles deviendrait alors quasi illimité.
« BodySnatcher est la vulnérabilité liée à l'IA la plus grave découverte à ce jour. Les pirates auraient pu contrôler à distance l'IA d'une organisation » dit Aaron Costello à ZDNET.
« Il ne s'agit pas d'un incident isolé », souligne M. Costello. « Cette découverte s'appuie sur mes précédentes recherches sur le mécanisme de découverte d'agent à agent de ServiceNow, qui, dans une définition presque classique du risque de mouvement latéral, détaillait comment les attaquants peuvent tromper les agents IA afin qu'ils recrutent des agents IA plus puissants pour accomplir une tâche malveillante. »
« À l'heure actuelle, ServiceNow n'a pas connaissance que ce problème ait été exploité contre des instances clientes », a indiqué ServiceNow dans un article publié en janvier 2026 concernant la vulnérabilité.
« En octobre 2025, nous avons publié une mise à jour de sécurité pour les instances des clients afin de résoudre le problème », a déclaré un porte-parole de ServiceNow.
Pour les clients utilisant la version cloud (SaaS), le correctif a été appliqué automatiquement. Les entreprises hébergeant leurs propres instances doivent effectuer la mise à jour manuellement et rapidement.

Microsoft : le paramètre par défaut « Connected Agents » en question
Chez Microsoft, une fonctionnalité de Copilot Studio permet aux agents de se connecter entre eux. Les chercheurs de Zenity Labs ont démontré que cette option peut être détournée pour créer des accès par porte dérobée.
Pourquoi Microsoft déploie-t-il de telles fonctions ? La pression de la rentabilité pousse les entreprises à utiliser plus d'agents que d'humains. Selon Gartner, d'ici 2030, 25% du travail informatique sera effectué par l'IA seule.
En réponse à l'expansion prévue de l'IA agentielle, les principaux acteurs du secteur de l'identité (Microsoft, Okta, Ping Identity, Cisco et l'OpenID Foundation) proposent des solutions et des recommandations pour aider les organisations à maîtriser cette expansion et à empêcher les agents malveillants d'infiltrer leurs réseaux.
Pour encadrer cette expansion, Microsoft utilise Entra Agent ID. En théorie, cela permet de suivre l'activité de chaque agent. Cependant, la fonctionnalité « Connected Agents » est activée par défaut. Elle permet à des agents malveillants de se connecter latéralement à des agents légitimes pour exploiter leurs accès aux e-mails ou aux données commerciales.
Zenity a publié un article sur le sujet, intitulé à juste titre « Connected Agents: The Hidden Agentic Puppeteer. » (Agents connectés : le marionnettiste caché).
Microsoft maintient que ce n'est pas une vulnérabilité mais une fonctionnalité nécessaire à l'interopérabilité.
Malgré les alertes, Microsoft maintient que ce n'est pas une vulnérabilité mais une fonctionnalité nécessaire à l'interopérabilité.
Et M. Bargury, de Zenity, est d'accord. « Ce n'est pas une vulnérabilité », a-t-il déclaré à ZDNET. « Mais c'est un malheureux accident qui crée un risque. Nous travaillons avec l'équipe Microsoft pour aider à améliorer la conception. »
En d'autres termes, lorsqu'un nouvel agent est créé dans Copilot Studio, il est automatiquement activé pour recevoir des connexions d'autres agents. J'ai été extrêmement surpris de lire cela, étant donné que deux des trois piliers de l'initiative Secure Future de Microsoft sont « Secure by Default » (Sécurisé par défaut) et « Secure by Design » (Sécurisé dès la conception). J'ai décidé de vérifier auprès de Microsoft.
L'entreprise recommande simplement aux administrateurs de désactiver manuellement cette option pour les agents manipulant des données sensibles.

L'impératif du « privilège minimal »
Surveiller les conversations entre agents reste un défi technique. Entra Agent ID fournit une identité, mais ne génère pas d'alertes automatiques pour chaque exploitation inter-agents sans surveillance externe.
Face à ces risques, la recommandation des experts est claire : adoptez systématiquement une posture de « privilège minimal ».
« Le principe du privilège minimal consiste à démarrer dans n'importe quel environnement d'exécution en ne donnant à l'agent accès à presque rien », dit M. Wall. « Ensuite, vous n'ajoutez que les privilèges strictement nécessaires à l'accomplissement de sa tâche. »

UiPath acquiert Peak pour une IA agentique verticale au service de l'automatisation d'entreprise



La RPA classique ne suffit plus : l'IA générative et agentique redéfinit le jeu et force les leaders historiques à évoluer. Avec l'acquisition de Peak, UiPath renforce son offre d'IA verticale et s'aventure un peu plus sur le terrain de l'IA agentique pour répondre aux défis concrets d'automatisation des entreprises et dynamiser son positionnement.

S'il y a un secteur qui doit impérativement se réinventer avec l'arrivée de l'IA générative, c'est bien la RPA (Robotic Process Automation). On voyait poindre une révolution depuis plusieurs années déjà et certains tentaient même d'imposer le nom « IPA » (Intelligent Process Automation) en tentant d'insuffler un peu d'IA dans la toujours complexe (et parfois aléatoire) automatisation des processus d'entreprise.
Bien évidemment l'arrivée de l'IA générative et depuis peu de l'IA agentique vient totalement bouleverser cet univers. Un temps valorisé 35 milliards de dollars, UIPath, l'un des pionniers de la RPA, affiche une capitalisation boursière d'environ 6,5 milliards de dollars et traverse une période difficile preuve de la transformation profonde du marché de l'automatisation logicielle.

UiPath : un leader en quête de relance

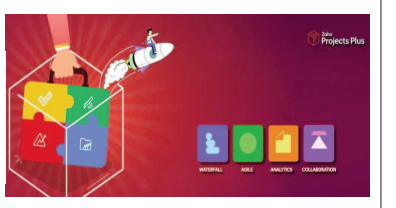
Fondé en Roumanie, l'éditeur UiPath s'est imposé comme un pionnier de l'automatisation robotisée des processus (RPA) en proposant des « robots logiciels » capables d'exécuter des tâches répétitives dans les entreprises. Cette technologie, qui ne relevait pas initialement de l'IA, a connu une croissance fulgurante, propulsant l'entreprise à une valorisation de 35 milliards de dollars lorsqu'elle était encore privée.
Aujourd'hui, UiPath affiche une capitalisation boursière d'environ 6,5 milliards de dollars et traverse une période difficile. Ses résultats financiers 2024 (exercice fiscal 2025 clôturé fin janvier 2025) montrent un CA de 1,43 milliard de dollars pour une perte de 163 millions de dollars. Et l'entreprise a réduit ses effectifs de 10% en juillet 2024. De plus, face à « l'incertitude macroéconomique mondiale croissante« , l'entreprise a revu à la baisse ses prévisions de revenus pour l'exercice fiscal 2026, désormais estimés entre 1,525 et 1,530 milliard de dollars.

UiPath doit se réinventer et réinventer son cœur de métier. Et pour l'y aider, l'éditeur annonce l'acquisition d'un pionnier de l'IA Agentique : Peak.
Fondée en 2015 à Manchester au Royaume-Uni, Peak s'est spécialisée dans l'optimisation des décisions commerciales par l'IA et le développement d'applications d'IA pour l'optimisation des inventaires et la tarification des produits. L'entreprise, qui a levé 121 millions de dollars auprès d'investisseurs comme SoftBank, a réalisé un chiffre d'affaires de près de 9 millions de livres (11,6 millions de dollars) en 2023, en hausse de 17%.
Lancé fin 2023, Peak Co:Driver est une solution d'IA générative qui combine les capacités d'analyse et de compréhension des LLM avec des applications IA et les données commerciales des entreprises. C'est l'épine dorsale de la technologie de Peak qui permet aux entreprises de créer des workflows d'IA, traiter des données et générer des prédictions pour optimiser les processus commerciaux critiques via des API ou des applications web intégrées. Dit autrement, Peak est l'un des pionniers de l'IA Agentique dans le domaine de l'automatisation des processus commerciaux.

L'IA verticale : un tournant stratégique pour l'industrie

Une approche à la fois pionnière et verticalisée qui a séduit UiPath, les clients étant en demande de solutions d'IA adaptées à leurs défis sectoriels spécifiques qui ne nécessitent pas d'importantes personnalisations et réduisent les hallucinations de l'IA.
Les capacités décisionnelles de Peak seront intégrées dans la plateforme d'automatisation agentique de UiPath, permettant la mise en place de processus autonomes basés sur des données client contextuelles. Les solutions de Peak formeront également l'épine dorsale des nouveaux agents de tarification et d'inventaire pour les clients UiPath.
Daniel Dines, fondateur et PDG de UiPath, a déclaré : « L'acquisition de Peak accélère notre mission de renforcement de notre stratégie de solutions verticales d'IA. Associées à la plateforme UiPath, les applications d'IA spécialisées de Peak renforcent notre capacité à fournir des solutions pour optimiser les cas d'usage sectoriels. »
Pour Peak, cette acquisition offre l'opportunité d'étendre ses solutions à l'échelle mondiale et de couvrir de nouveaux secteurs. Richard Potter, PDG et cofondateur de Peak, souligne : « La portée mondiale de UiPath, son expertise approfondie des entreprises et son engagement en faveur de l'innovation en IA nous permettra d'accélérer notre vision, qui consiste à donner du pouvoir aux entreprises grâce à des IA spécialisées dans la prise de décision à grande échelle. »
Un exemple concret de cette collaboration existe déjà : UiPath et Peak ont transformé le processus de tarification des devis pour Heidelberg Materials, l'un des plus grands fabricants de matériaux de construction au monde. Cette solution combine l'automatisation pour rassembler des données provenant de centaines de sources et l'IA pour déterminer les devis optimaux, permettant ainsi d'améliorer significativement l'efficacité des équipes de vente.
Avec cette acquisition stratégique, UiPath espère relancer sa croissance en élargissant son portefeuille de solutions d'IA verticale, particulièrement dans les secteurs de la vente au détail et de la fabrication, tout en capitalisant sur la tendance croissante vers l'automatisation agentique dans les entreprises.

Avec Projects Plus, Zoho met l'IA au cœur de la gestion de projets



ADIEU les tableaux de suivi rigides, les outils lourds et complexes, les dérapages incontrôlés et les délais irréalistes ! Zoho Projects Plus bouscule la gestion de projet en intégrant l'IA pour automatiser l'analyse des données, affiner les prévisions et fluidifier la collaboration
Les outils numériques de gestion de projets ont connu une évolution significative au fil des décennies. Lancé en 1984, Microsoft Project a longtemps été l'outil prédominant, offrant aux chefs de projet des fonctionnalités robustes pour planifier, organiser et suivre l'avancement des projets dans de très nombreux domaines d'activité.
Cependant, avec l'essor des technologies cloud et des méthodologies agiles, le paysage des outils de gestion de projets s'est diversifié. De nouvelles solutions SaaS (Software as a Service) comme Monday.com ou Wrike ont émergé, proposant des interfaces plus intuitives et favorisant la collaboration en temps réel. Des plateformes spécialisées dans des domaines métiers se sont multipliés. Dans un monde où le logiciel est roi, des outils comme Asana, Trello et Jira ont gagné en popularité, notamment grâce à leur capacité à s'adapter aux besoins variés des équipes et à faciliter l'innovation produit.

Même Microsoft semble bien plus investi aujourd'hui dans Planner (intégré à Microsoft 365) que dans « Project Online ». Pourtant ce domaine n'a pas fini d'évoluer et s'apprête à vivre une nouvelle évolution avec l'arrivée de l'IA.
En précurseur de cette prochaine génération, Zoho lance Zoho Projects Plus, une plateforme intégrée et dopée à l'IA qui consolide plusieurs de ses outils phares – Zoho Projects, WorkDrive, Analytics et Sprints. Conçue spécifiquement pour répondre aux besoins complexes des moyennes et grandes entreprises, Projects Plus offre une gestion hybride des projets, combinant les méthodologies Agile et en cascade avec des capacités avancées d'intelligence artificielle (IA) et d'analyse des données.

La plateforme arrive dans un contexte favorable pour Zoho, qui a enregistré une croissance annuelle de 20% pour Zoho Projects en 2024 et triplé les migrations depuis des applications concurrentes.
Selon les données communiquées par l'éditeur, 55% des nouveaux utilisateurs de Zoho Projects proviennent de Microsoft Project et JIRA.

Les étoiles et les lumières que vous voyez quand vous vous frottez les yeux ont un nom !



Vous avez surement vu ces lumières bizarres en vous frottant les yeux. Il s'avère que ce phénomène a un nom, phosphènes.
Un phosphène est un phénomène caractérisé par l'expérience de voir la lumière sans lumière entrante à l'œil, en frottant les yeux. Ce frottement cause une pression qui stimule mécaniquement les cellules de la rétine provoquant cet effet. Ce phénomène est également connu par les méditants et ceux qui utilisent les drogues psychédéliques.
Les phosphènes peuvent être aussi causés par l'éternuement, le rire, une forte toux, un coup sur la tête ou une pression artérielle basse (comme se mettre debout trop rapidement ou avant la perte de connaissance).

L'origine du Pit Bike !

UN PIT BIKE est une petite motocyclette tout-terrain utilisée à l'origine pour rouler autour des stands ou des aires de repos des courses de motocross. Depuis le début des années 2000, les courses de Pit Bike, un sport similaire au motocross, sont devenues populaires aux États-Unis, en particulier en Californie.
Le nom Pit Bike provient de l'utilisation d'une Honda Z50 pour rouler autour des zones de stands de courses de motocross à travers les États-Unis. Cette petite moto est aussi connue sous le nom de Dirt Bike. Le prix relativement bon marché et la mobilité de ces motos les ont rendues faciles à utiliser lors des courses.
Au moment où cette moto est devenue relativement célèbre, Honda a changé le nom de la Z50 à XR50 en 1999 et a fait de grands changements à la moto. Quelques-uns de ces changements comprennent un réservoir d'essence en plastique, un amortisseur arrière unique, une refonte du cadre et de l'apparence totale de la moto. Alors que les adolescents et les jeunes adultes commençaient à s'intéresser à la Z50, des pièces de rechange améliorées pour ces Pit Bikes sont devenues disponibles pour les rendre plus puissantes et confortables pour les plus grands.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Italie : Un homme filmé à 3.000 m d'altitude sur une gyroroue électrique dans les Dolomites



• bêtise•
À plus de 3.000 mètres d'altitude, un homme a été filmé dévalant les pentes de la montagne qui abrite le glacier de la Marmolada, dans les Dolomites, sur une gyroroue électrique

« On n'avait jamais vu ça auparavant. » Alors qu'ils revenaient d'une mission participative de mesure du glacier de la Marmolada, dans les Dolomites italiennes, un petit groupe de chercheurs de l'université de Padoue a fait une rencontre pour le moins surprenante. Ils ont en effet été dépassés par un homme en équilibre sur… une monoroue électrique, rapporte Il Dolomiti.
Dans la vidéo diffusée sur les réseaux sociaux du Musée de géographie de l'université de Padoue, on aperçoit l'individu casqué, dévalant une pente caillouteuse sur son engin motorisé. On le voit même slalomer entre les chercheurs, avant de filer droit en direction du glacier… à plus de 3 000 mètres d'altitude.
« En proposant de transformer la Marmolada, lieu d'exploitation en haute altitude, en un modèle innovant de développement durable, nous n'avions certainement pas envisagé ce type d'utilisation.
L'avenir de nos montagnes se dessine à nos pas », commentent les chercheurs sur Instagram.

« La montagne, pire qu'un parc d'attractions »

Le problème, comme le rappelle Ouest-France, est que ce type de moyen de transport se trouve dans un flou juridique en Italie.
Si l'accès aux sentiers de haute montagne est en principe interdit aux vélos pour préserver les écosystèmes, les réglementations ne semblent pas encore avoir statué sur l'usage de la monoroue électrique.
Mais une chose est sûre : la scène a agacé de nombreux internautes. Sous la vidéo, on peut lire ce commentaire ironique :
« La montagne, c'est désormais pire que Gardaland » (un parc d'attractions italien, ndlr).
Un autre s'interroge : « S'il tombe dans le précipice, on est censé venir le secourir ? »
Tandis qu'un internaute renchérit : « Ces personnes sont inconscientes et causent des dégâts à la faune et à la flore. »

Elle réalise son rêve et parvient à traverser la Manche à la nage en 16 heures



LA SASKATCHEWANAISE
Aerin Bowers a réussi l'un des buts suprêmes de sa vie en traversant la Manche à la nage. Son périple lui aura pris 16 heures.Après des mois de préparation, elle a accompli son objectif avec fierté. J'étais vraiment heureuse, soulagée et fière et, oui, reconnaissante envers tous ceux qui m'ont soutenue et qui sont sur mon bateau, affirme Aerin Bowers.
C'était un moment vraiment, vraiment épique.

Nager entre 40 et 50 km

Bien que la distance entre les rives française et anglaise soit d'un peu moins de 33 kilomètres, selon la Channel Swimming Association, le mouvement des marées rallonge le périple de nombreux participant. Aerin Bowers n'y a pas échappé. Elle estime avoir parcouru entre 40 et 50 km dans des eaux à 16 degrés Celsius. J'ai nagé avec une marée plus importante que ce à quoi je m'attendais, raconte-t-elle. La dernière marée a été très difficile à surmonter. J'ai en quelque sorte nagé sur place pendant près de deux heures, en bougeant à peine, en essayant simplement de maintenir ma cadence de nage, en essayant de garder mes bras en mouvement.

Nager à la mémoire de son père

Initialement, Aerin Bowers devait tenter l'exploit en septembre dernier, pour coïncider avec ses 50 ans et l'anniversaire du décès de son père. Or les conditions météorologiques l'en ont empêchée.
Elle a également ramassé des fonds pour la Fondation Bon départ de Canadian Tire, qui subventionne l'accès aux activités sportives ou physiques pour les enfants.
La nageuse de longue distance considère la traversée de la Manche comme la traversée la plus emblématique de son sport.

En Russie, cette famille d'ours polaires s'est installée dans une station de recherches abandonnée

Sur l'île de Kolioutchine, en Sibérie, six ours blancs ont élu domicile dans une ancienne station de recherche. En excursion dans la région, le blogueur Vadim Makhorov a pu filmer les spécimens de très près.

INSOLITE - Drôle de tanière pour cette famille d'ours polaires qui s'est installée dans une station de recherche météorologique abandonnée.
Ces images étonnantes, tournées en Sibérie, au nord-est de la Russie mi-septembre, ne sont pas l'œuvre de l'intelligence artificielle, mais bien celles du blogueur spécialisé dans les voyages, Vadim Makhorov. Comme vous pouvez le voir dans la vidéo en tête de l'article, ces images tournées au drone permettent de voir les ours de très près.
L'un sort par la porte, quand l'autre passe son museau par la fenêtre. Sûrement un peu dérangés par le drone de l'explorateur, les ours observent l'engin l'air étonné.
L'un d'entre eux tente même de l'attraper, tandis qu'un autre, essaye de le croquer.
« Les ours doivent considérer que ces maisons font un bon abri contre le vent, la pluie et tout ce qu'il y a sur l'île », raconte Vadim Makhorov à l'agence Reuters. La station est inhabitée depuis 1992, après la chute de l'Union soviétique. Et aujourd'hui, les infrastructures semblent vétustes mais elles tiennent debout, assez pour accueillir au moins les six ours observés ce jour-là.



Les microalgues: "l'or vert" de demain... que l'Europe peine encore à produire



Une start-up enfouit des algues dans le désert du Sahara pour séquestrer le carbone

Depuis quelques années, les microalgues ont fait leur entrée sur de nombreux marchés. Une ressource plus complexe à produire qu'elle en a l'air, mais qui semble en passe de devenir un juteux marché.

Pour beaucoup, c'est un nouvel "or vert" paré de toutes les vertus : les microalgues qui font rêver de nombreux secteurs, de l'alimentation aux cosmétiques, tardent à se développer en Europe, entre coûts de production élevés et réglementation stricte.

Ces micro-organismes photosynthétiques constituent un groupe varié de plusieurs centaines de milliers d'espèces qui peuplent les eaux de notre planète depuis plus de 3,5 milliards d'années.

Ces microalgues, qualifiées d'"or vert" dans plusieurs publications universitaires, ont pour une dizaine d'entre elles atteint une production à l'échelle industrielle.

Sont valorisées leur capacité à croître exponentiellement mais aussi leur polyvalence : elles peuvent servir à produire des lipides type oméga-3, offrant une alternative à l'huile de poisson, ou être consommées comme compléments alimentaires riches en protéine, à l'image de la spiruline.

Cette cyanobactérie, généralement présentée sous forme de poudre bleue, est un aliment traditionnellement consommé dans plusieurs pays comme le Mexique ou le Tchad. La France, leader de la production de spiruline en Europe (200 tonnes par an environ selon Eurostat), en consomme 400 tonnes chaque année selon la Fédération des spiruliniers de France.

Une filière européenne à la traine

Plus largement, on retrouve aussi des microalgues dans des pâtes, des biscuits, des bonbons, des yaourts, des boissons ou encore le pain, selon un rapport publié en juillet 2024 dans le cadre du programme européen Circalgae, qui vise à valoriser les déchets de l'industrie de production des algues.

Néanmoins, la filière européenne de la microalgue reste balbutiante : le continent ne produit ainsi que 650 tonnes de biomasse de microalgue chaque année sur un total mondial de 130 000 tonnes, selon l'Association européenne de la biomasse algale (EABA).

"Les pays asiatiques sont plus performants que nous dans la production. Ils ont un certain savoir-faire et une habitude de consommation traditionnelle, en plus de profiter d'un climat favorable à la culture des microalgues", analyse Maeva Subileau, professeure de biotechnologie à l'Institut Agro de Montpellier, dans le sud de la France.

Hélène Marfaing, membre du Centre d'étude et de valorisation des algues, souligne aussi que "la réglementation réfrène un peu l'apparition de nouveaux dossiers" de mise sur le marché d'algues en alimentaire.

Elle évoque notamment la lourdeur du règlement européen Novel Food, en vigueur depuis 1997, auquel doit se soumettre tout aliment qui n'est pas traditionnellement consommé au sein de l'UE.

Lumière naturelle ou fermentation

Le produit doit passer une série de tests rigoureux pour s'assurer de sa non-toxicité, un processus long et coûteux (généralement entre 500 000 et un million d'euros).

"Il faut avoir les reins solides pour se lancer là-dedans", estime Mme Marfaing, pour qui "assouplir certaines règles faciliterait l'introduction de nouvelles espèces de microalgues".

Identifier des microalgues économiquement rentables peut, en outre, prendre plusieurs années.

Le développement de la gamme de colorant bleu naturel de Fermentalg, entreprise productrice de microalgues par fermentation installée à Libourne (Gironde, dans le sud-ouest de la France), a ainsi supposé "six à sept ans de recherches" et "quatre à cinq ans de développement", selon son directeur général Pierre Josselin.

En outre, les rendements des cultures semblent prometteurs mais nécessitent des moyens conséquents de production, de récolte et d'extraction de molécules, quelle que soit la technologie retenue.

Pour une production avec lumière naturelle, il faut une large surface d'étangs à ciel ouvert.

Une culture en circuit fermé nécessite éclairage artificiel et régulation de la température, ce qui s'avère plus onéreux : entre 500 000 et 800 000 euros pour 100 hectares, contre 370 000 euros en lumière naturelle, selon le rapport Circalgae.

Enfin, la culture par fermentation, possible seulement avec certaines espèces de microalgues, est la plus coûteuse mais permet de produire "jusqu'à 100 grammes de matière par litre", contre "10 grammes par litre" au mieux sans ce procédé, selon Maeva Subileau.

Pour l'heure, la filière des microalgues en Europe a généré un chiffre d'affaires d'environ 350 millions d'euros en 2018, selon l'EABA.

Un débat historique serait enfin tranché: l'épineux compromis entre le nombre et la taille des aires protégées

EN TERMES de biodiversité, est-il préférable de préserver de nombreuses petites parcelles dispersées, ou alors un nombre limité de paysages beaucoup plus vastes ?

Une nouvelle étude semble avoir apporté une réponse grâce à des données plus précises que jamais (université du Michigan). "Cet article résout un débat vieux d'un demi-siècle, lancé par des sommités scientifiques telles que E.O. Wilson (biologiste américain connu pour avoir popularisé la notion de biodiversité, NDLR) et Jared Diamond (géographe américain, auteur de l'ouvrage "Effondrement", 2009)", s'est félicité le professeur Nick Haddad dans un communiqué de l'université du Michigan.

Avec des collègues américains, brésiliens, australiens et allemands, il est l'auteur d'une étude publiée le 12 mars dans la revue Nature (T. Gonçalves-Souza et al., 2025) répondant à une interrogation à laquelle tous les biologistes de la conservation se sont déjà trouvés confrontés : s'il faut choisir, doit-on préserver le plus possible de petites parcelles sur le territoire, ou alors des paysages plus vastes ? Comment ce débat a-t-il pu perdurer si longtemps sans être résolu ? "L'une des raisons est que nous ne disposions tout simplement pas des données et des outils statistiques appropriés pour évaluer systématiquement la question, à la fois à petite et à grande échelle", explique Jonathan Chase, professeur au Centre allemand de recherche intégrative sur la biodiversité, co-auteur de l'étude.

Biodiversité alpha, bêta et gamma

En effet, ce que l'on entend par "biodiversité" change selon la "loupe" utilisée. Les scientifiques distinguent ainsi la "diversité alpha", faisant référence au nombre d'espèces présentes dans une parcelle, la "diversité bêta", décrivant la manière dont la composition des espèces diffère entre deux parcelles, et la "diversité gamma", la biodiversité présente dans l'ensemble du paysage.

Imaginez que vous traversez des champs agricoles mêlés à des forêts, propose Nate Sanders, professeur à l'université du Michigan : chaque parcelle de forêt que vous croisez peut contenir une poignée d'espèces d'oiseaux (diversité alpha), mais chacune contient des espèces d'oiseaux différentes de la précédente (diversité bêta). La biodiversité de l'ensemble du paysage est la diversité gamma.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

7 symptômes évocateurs de pneumonie

BIEN-ÊTRE

Une pneumonie n'est jamais silencieuse et débute brutalement par des symptômes caractéristiques.



Vous toussez ? Vous avez de la fièvre ? Votre bronchite ne se soigne pas ? C'est peut-être une pneumonie, une infection du poumon provoquée par une bactérie - le pneumocoque le plus souvent - ou par un virus. "Le début d'une pneumonie est souvent très brutal (quelques heures)" et "toujours symptomatique. Pour l'anecdote, on peut lire dans la littérature scientifique que la pneumonie est comme "un coup de tonnerre dans un ciel serein""

1. Une fièvre supérieure à 39°C

"Souvent, dans le cas d'une pneumonie, il y a une montée de la température autour de 39-40°C, décrit notre interlocutrice. Une fièvre importante est un signe d'alerte. Il ne faut pas se dire que ça va passer et il convient de consulter un médecin. L'automédication avec des anti-inflammatoires ou des antibiotiques est vraiment déconseillée car il y a un risque de complications". Par ailleurs, notez qu'une pneumonie sans fièvre peut exister "mais n'est pas classique", indique le Dr Nocent-Edjnaini.

Pneumonie : premiers symptômes, durée, cause, mortelle ?

La pneumonie est une infection aiguë des poumons. Elle peut être grave chez les personnes fragiles et de plus de 65 ans. Quels sont les premiers symptômes ? La bactérie en cause ? Est-elle contagieuse ? Mortelle ? Quel traitement pour la soigner ? Interview de Louis Stoffaes, interne en pneumologie.

2. Des difficultés à respirer

"Il peut y avoir des essoufflements au début d'une pneumonie qui se traduisent par des difficultés à respirer ou un souffle court", rapporte le médecin.

3. Des douleurs au thorax

"La pneumonie peut se caractériser par des douleurs thoraciques, qui ne sont toutefois pas systématiques", décrit la pneumologue. Ces douleurs augmentent généralement à l'inspiration. Les douleurs dans la poitrine sont observées particulièrement lorsque le foyer infectieux est en contact avec la plèvre.

4. Une toux expectorante

"La toux est l'un des signes les plus caractéristiques d'une pneumonie. En général, c'est une toux qui rejette des crachats", souligne-t-elle. Avant de préciser qu'il est difficile pour le "grand public de faire la différence entre une pneumonie ou une bronchite".

5. Des crachats

Il peut y avoir parfois des crachats, qui n'est pas un signe typique d'une pneumonie mais qui peut la faire suspecter. Là encore, ce n'est pas systématique.

6. Une importante fatigue

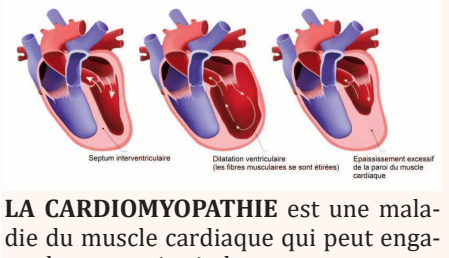
"En général, dans le cas d'une pneumonie, on observe une belle fatigue et un état de malaise général. Ce signe est commun à de nombreuses maladies et n'est pas spécifiquement caractéristique d'une pneumonie", tient à rétablir notre médecin.

7. Des frissons intenses

La pneumonie peut parfois être associée à des frissons intenses.

Il convient de consulter rapidement son médecin généraliste si vous avez de la fièvre, une toux qui rejette du mucus jaune, vert, rouille ou teinté de sang, des difficultés à respirer et si vous avez des douleurs musculaires, abdominales ou dans la poitrine, et ce, particulièrement si vous êtes âgé ou si vous avez une maladie chronique (BPCO, asthme...). Il est également urgent de consulter si vous avez une bronchite qui semble s'aggraver. Le diagnostic d'une pneumonie est suggéré en premier lieu par l'interrogatoire du malade et l'auscultation pulmonaire. Il est confirmé par la radiographie, montrant une opacité (zone blanche d'un lobe ou d'un segment pulmonaire).

Cardiomyopathie : symptômes, à cause de quoi ?



LA CARDIOMYOPATHIE est une maladie du muscle cardiaque qui peut engager le pronostic vital.

"Les cardiomyopathies sont des maladies du muscle cardiaque, en grande partie génétiques, mais pas exclusivement" commence le Dr Joëlle Sissmann, cardiologue.

La conséquence, c'est que la fonction pompe du ventricule gauche du coeur va être altérée, avec inadéquation entre le débit cardiaque et les besoins, se traduisant par un essoufflement." Là, il faut consulter pour prévenir un éventuel accident cardiaque tel que l'infarctus.

La cardiomyopathie dilatée

Dans cette forme de cardiomyopathie, "la cavité cardiaque augmente de taille", observe la cardiologue. La qualité de la contraction cardiaque est aussi altérée. Résultat, le cœur se contracte mal, et donc se vide mal, provoquant une baisse de débit cardiaque. Il éjecte mal la quantité de sang voulue à chaque battement, laissant un volume résiduel important dans la cavité cardiaque. Ceci aboutit à un essoufflement à l'effort. "Lorsque les causes sont génétiques, le cœur est en général très hypocontractile : il se contracte mal, éjecte mal, provoquant ainsi la baisse du débit cardiaque et donc l'essoufflement (ce qu'on appelle une congestion)", explique-t-elle. "Certaines causes génétiques vont entraîner par le biais d'anomalies moléculaires des altérations du fonctionnement du muscle cardiaque et donc une mauvaise contractilité du cœur qui peu à peu va se dilater". De nombreuses pathologies peuvent également provoquer une dilatation secondaire du cœur. Elles peuvent être "la conséquence d'un infarctus du myocarde ou d'une maladie des valves".

La cardiomyopathie hypertrophique

La cardiomyopathie hypertrophique est une augmentation de l'épaisseur des parois du cœur aboutissant à une augmentation de la taille du ventricule gauche. "De ce fait, le cœur est en général moins élastique qu'en temps normal", explique la cardiologue.

Cela provoque une gêne du remplissage cardiaque et un essoufflement à l'effort. Les causes les plus fréquentes sont l'hypertension artérielle ou le cœur de sportif/le sport intense. Il peut aussi s'agir de maladies génétiques mais c'est "relativement rare", indique Joëlle Sissmann. Parmi elles, les maladies "de surcharge" pouvant être liées à des déficits enzymatiques, provoquant un épaississement du muscle cardiaque, et qui atteignent souvent d'autres organes (par exemple, maladie de Fabri). "On peut également avoir des surcharges en métaux, comme dans la maladie de l'hémochromatose : une surcharge chronique en fer va entraîner un épaississement des parois du cœur et une surcharge d'autres organes comme le foie". Il peut aussi y avoir des anomalies liées à des surcharges de dégradation de protéine comme dans l'amylose cardiaque.

La cardiomyopathie obstructive (CMO) : la mort subite redoutée

La cardiomyopathie obstructive (CMO) désigne une forme de cardiomyopathie hypertrophique avec une paroi si épaisse qu'il y a une gêne à l'éjection du sang lorsque le ventricule se contracte. Les symptômes sont multiples, de l'essoufflement à la syncope mais aussi l'arythmie et peuvent évoluer vers l'insuffisance cardiaque.

"Il s'agit d'une cardiomyopathie hypertrophique particulière avec un obstacle à l'éjection. Cet obstacle va être la cause d'une baisse du débit cardiaque qui peut être tellement brutale à l'effort qu'elle peut provoquer une syncope voire une mort subite", explique la cardiologue. La mort subite est la complication la plus redoutée de cette maladie, survenant chez des patients à haut risque, surtout lorsque la maladie est méconnue ou non diagnostiquée, en particulier chez les sportifs. "La cardiomyopathie obstructive est exclusivement d'origine génétique", observe Joëlle Sissmann. Causée par la mutation d'un gène qui code pour le muscle cardiaque, elle se transmet de manière autosomique dominante : l'enfant peut être atteint si l'un des deux parents porte l'anomalie.

"Il faut savoir qu'il existe tout un catalogue de maladies génétiques qui peuvent être la cause de cardiomyopathies", alerte la cardiologue. "Ainsi lorsqu'on constate une cardiomyopathie hypertrophique, obstructive ou dilatée sans cause évidente, il faut réaliser un génotypage de la personne atteinte, et une enquête familiale", poursuit-elle. "Le dépistage par le biais de l'identification de la mutation génétique qui a été responsable de la cardiomyopathie est nécessaire chez les ascendants et les descendants de la personne identifiée".

Quels sont les symptômes des cardiomyopathies ?

Les symptômes des cardiomyopathies sont assez univoques :

Fatigabilité ;

Essoufflement ;

Douleurs ;

Plus rarement un malaise ;

Plus rarement dans les cardiomyopathies hypertrophiques obstructives, des syncopes, notamment à l'effort (on pense aux sportifs qui tombent brutalement dans les stades).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE RELIZANE
DAIRA D'EL MATMAR
COMMUNE D'EL MATMAR
M.F :098448175141123

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/2026

Le Présidént de l'assemblée populaire de la commune d'el matmar lance un avis d'appel D'offres nationale ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant ::

PROJET : REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT DOUAR MORCELY 2TRANCHE TRANCHE COMMUNE EL-MATMAR

-Les entreprises Qualifies dans e domaine de **HYDRAULIQUE activite principale catégorie 04** et plus désirant participer a l'appel d'offres doivent accées a la PAGE OFFICIELLE DE l'APC D'EL-MATMAR WILAYA DE RELIZANE Pour telecharger le cahier des charges Gratuitement et ce après la premiere parution dans les journaux /BOMOP

DOCUMENT CONSITUTANT L 'OFFRE

I –**OFFRE DE CANDIDATURE** Doit comprendre le dossier suivant

* une déclaration de candidature dument rempli par le soumissionnaire signe cacheté et daté
* une déclaration de probité ; dument rempli par le soumissionnaire signe cacheté et daté
* les statuts pour les sociétés ;
* les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
* tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires
* les copies des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATCH en cours de validité
* Copie du registre de commerce electronique dans l'activité demandé
* Copie du Numéro d'identification fiscale (N.I.F) ET N.I.S.
* Extrait de rôle apuré en cours de validité ou avec échéancier moins de trois mois
* Bilans financiers des trois (03) derniers années derniers (2022-2023-2024) visées par les services des impôts territorialement Compétents
* Attestation de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre du commerce, (pour la personne morale le cas échéant)
* Un extrait du casier judiciaire : en validité datant de moins de trois (3) mois concerne le candidat ou le Soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une societe
* Copie de certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine HYDRAULIQUE activite principale catégori QUATRE (04) ou plus en cours de validité
* Les moyens Humains à mettre à la disposition du chantier dûment justifié (de copies des diplômes, certificat de travail (moins de 06 mois état des mouvements de salariés et attestation d'affiliation individuelle dument déclaré a la CNAS,
* Les moyens matériels à mettre à la disposition du chantier dûment justifiés (de Cartes grises avec attestations d'assurances en cours de validité pour lr matériel roulant) et facture d'achat pour le materiel fixe . Justifie par un PV de HUISSIER ou EXPERT ne depasse pas une (01) pendant l'ouverture des plis
* Références professionnelles de l'entreprise de bonne exécution signeés par le maitre d'ouvrage

II-OFFRE TECHNIQUE : Doit comprendre le dossier suivant

* La déclaration à souscrire dûment renseignée par le soumissionnaire datée et signée.
* Cahier des charges dument rempli signe cacheté daté portant à la dernière page," la mention manuscrite « lu et accepté ».
* Planning d'exécution des travaux incluant toutes les phases des travaux
* une mémoire technique justificative
* PV de visite de site

III-OFFRE FINANCIERE : Doit comprendre le dossier suivant

* la lettre de soumission ; dument rempli signe cacheté daté
* le bordereau des prix unitaires (BPU) ; dument rempli signe cacheté daté
* le détail /quantitatif et estimatif (DQE) ; dument rempli signe cacheté daté

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « **à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°….l'objet de l'appel d'offres».** Depot des offres sera au SIEGE APC EL-MATMAR – BUREAU DES MARCHES PUBLICS -

La duree de prepartion des offres est de QUINZE (15) jours a partir de la date de la premiere parution de l' avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux arabe et francais et dans le bulletin officielle des marches de l'operateur public (BOMOP)

Dernier délai de Depot des offres est fixes a TREIZE HEURES QUARANTE CINQ MN (13.45) MN

Toutes les offres recue aprés ce délai ne sera pas prise en considération

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'heure d'ouverture des plis correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à **14 .00 HEURES**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durent 90 + 15 jours à compter de la date de réception des offres

Les soumissionnaires sont invités à assister cette séance

Le Jeune Indépendant **du 05/02/2026 / ANEP 2631001858**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya De Nàama

Commune D'El-Biodh

NIF : 098445125129225

MISE EN DEMEURE

A MR : TOULA MED
Hai diar ben zair ben yabka ESTO
Oran

- Vu le marché n° : 01/2025 en date du : 24/09/2025
- Vu l'ordre de service d'acquisition du : 24/09/2025
- Quand non respecter les obligations de votre entreprise dans le marché.

L'entreprise TOULA MED titulaire du marché N° 01/2025; relatif au projet : " Acquisition d'un camion hydaucureur " , est mise en demeure dans les deux jours (48 h) qui suivent la première parution aux presse nationaux ou BOMOP ou presse électronique pour :

- Respecter les recommandations du service contractant .
- Acquisition d'un camion hydaucureur dans les meilleurs délais .

La résiliation aux torts exclusifs de l'entreprise et elle sera poursuivie pour les préjudices causés au maître de l'ouvrage quand au coût du projet et les retards enregistrés.

Le Jeune Indépendant **du 05/02/2026 / ANEP 2631001873**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère des Travaux Publics, et des Infrastructures de Base
Direction des Travaux Publics
De la wilaya de SAIDA

1ére MISE EN DEMEURE

Vu le marche N° 158/2025 approuvé 24/09/2025 et vise par le contrôleur budgétaire sous leN°1463 en date 01/10/2025 portant sur les travaux du:

ENTRETIEN DES ROUTES NATIONALES - 2025
N 1 024.090.02.2020.000.020.25.001
Lot03 : FOURNITURE ET POSE DE 5.5 KM LA GLISSIÈRE DE SÉCURITÉ MÉTALLIQUE SUR :

Vu l'ODS des travaux en date du 02/10/2025
Vu notre envoi n° 2021/DTP/2025 en date du 15/10/2025
Vu notre envoi n° 2268/DTP/2025 en date du 17/11/2025
Vu notre envoi n° 2509/DTP/2025 en date du 15/12/2025
Vu notre envoi n° 2251/DTP/2025 en date du 22/12/2025
Vu le retard dans l'exécution et abandon du projet

L'entreprise " ***KOUADRI ROUTES*** *" sise cité Hidhab, 50 Logements LSP -B 04- N66 -WILAYA SETIF -* ***Est mise en demeure sous sous huitaine (08 JOURS)*** *à partir de la publication de la présente dans les quotidiens nationaux de reprendre les travaux du projet et renforcer le chantier en moyens humains et matériels*

Faute de quoi, les mesures régies par la réglementation en vigueur seront appliquées

Le Jeune Indépendant **du 05/02/2026 / ANEP 2631001874**

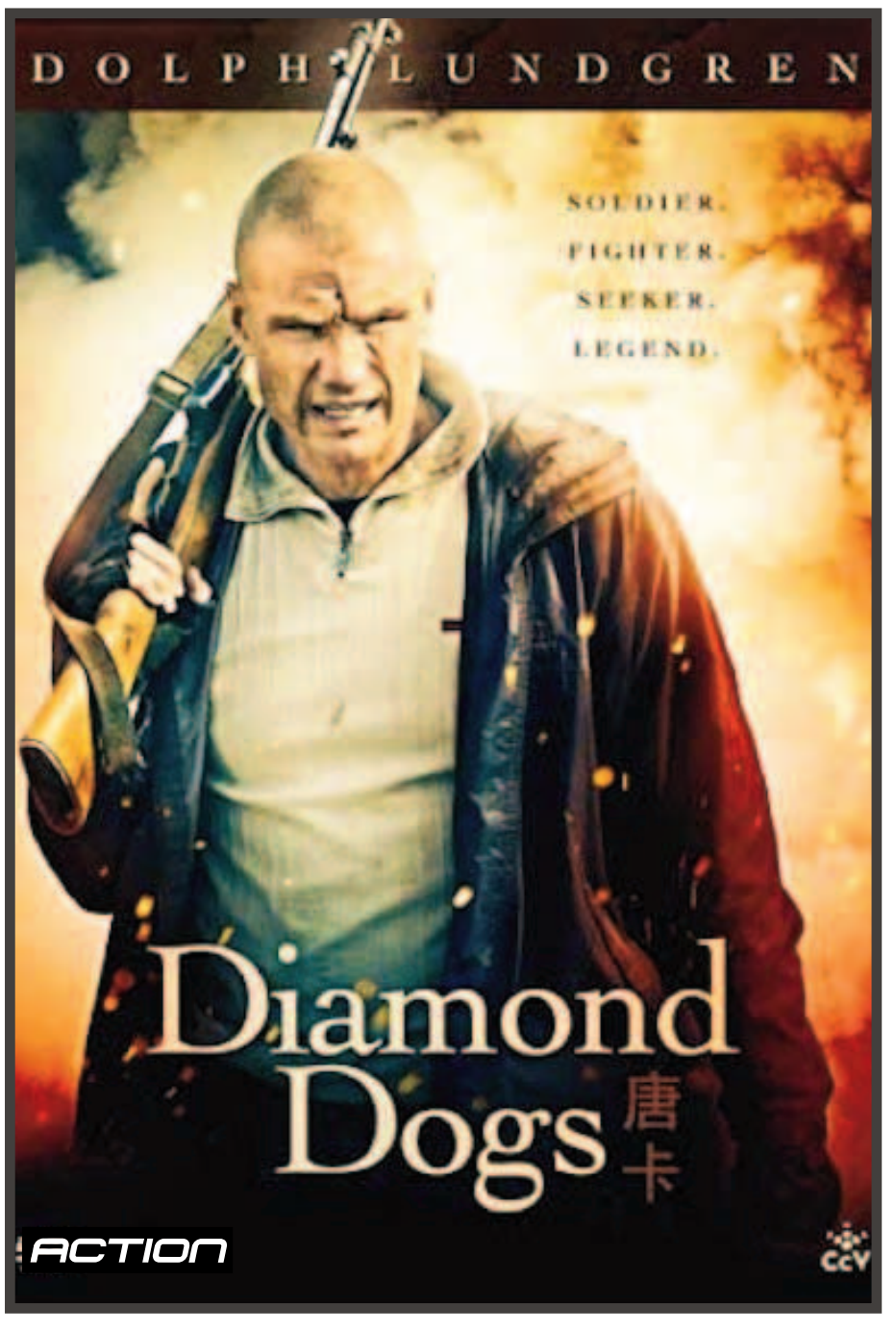






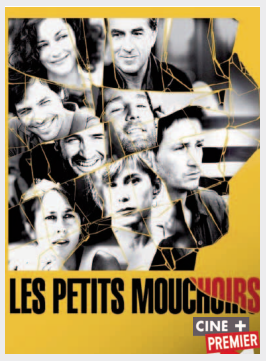




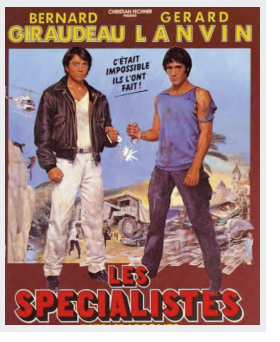


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière - France 2023 — TF1
Master Crimes

21h00 Rugby : Tournoi des Six Nations 2026 — France 2
France / Irlande

21h00 Téléréalité — 6ter
Cauchemar en cuisine

22h51 Film d'action Etats-Unis - 2025 — CANAL+
Ballerina : De l'univers de John Wick

20h45 Divertissement — W9
France - 2026
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Film d'aventures — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Grande-Bretagne 2025
La Légende d'Ochi

21h05 Téléréalité — 6ter
France - 2026
Les reines de la route Saison 6

21h00 Comédie dramatique - 2010 — CINE+ PREMIER
Les petits mouchoirs

21h00 Rallye - 2026 — CANAL+ SPORT
WRC, la rétro

21h00 Comédie dramatique - 2025 — CINE CINEMA
Aimons-nous vivants

20h50 Film d'aventures — CANAL+ family
France - 1985
Les spécialistes

21h15 Comédie — TMC
France - Belgique 2013
Eyjafjallajökull

21h00 la chaine ACTION



Téléfilm de guerre (Etats-Unis - 2014)

Jarhead 2 : Field of Fire

Dans un contexte de tensions croissantes à la frontière afghane, une unité d'élite de marines, les Jarheads, se voit confier une mission périlleuse. Leur objectif : assurer le réapprovisionnement d'un avant-poste stratégique, qui se trouve sous l'emprise des talibans. La situation prend une tournure critique lorsque l'unité reçoit l'ordre d'exfiltrer une opposante au régime, dont la vie est menacée. Cette femme courageuse détient des informations cruciales qui pourraient faire pencher la balance dans ce conflit. Tandis que les marines s'engagent dans cette mission délicate, les talibans, déterminés à contrecarrer leurs plans, intensifient leurs efforts pour les traquer.

22h31

Film d'aventures (Canada - Chine 2007)

Diamond Dogs

En Mongolie intérieure, ruiné par une sombre affaire, Xander Ronson est lourdement endetté. Pour arrondir ses fins de mois, il participe à des combats clandestins. Mais il est arrêté par la police et confronté à un terrible choix : rembourser ses créanciers dans les quatre semaines qui suivent ou aller en prison.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:52	12:43	15:36	17:58	19:24	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:56	12:48	15:41	18:04	19:29

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:11	13:02	15:56	18:19	19:44

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:59	12:53	15:54	18:16	19:37

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:17	13:09	16:03	18:25	19:50

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:22	13:13	16:08	18:31	19:55

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:25	13:17	16:12	18:34	19:59

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8410 — JEUDI 5 FÉVRIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	15°
Oran	21°	14°
Constantine	21°	9°
Ouargla	30°	16°

MELONI PROCHAINEMENT À ALGER

Vers le renforcement du partenariat algéro-italien

La présidente du Conseil italien, Giorgia Meloni, est attendue en Algérie en mars prochain. Cette visite a été l'un des points évoqués au cours d'un entretien téléphonique entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et Mme Meloni. L'annonce a été faite avant-hier par la présidence de la République dans un communiqué mis en ligne sur sa page Facebook officielle. Au cours de cet entretien, M. Tebboune et Mme Meloni ont discuté de «la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Italie, pays ami, et du prochain sommet euro-africain», a précisé la même source.



Giorgia Meloni.

Le dossier de la migration clandestine a également été évoqué, ainsi que la création de la Chambre de commerce algéro-italienne proposée par la présidente du Conseil italien. Cette prochaine visite de Mme Meloni intervient deux ans après celle effectuée en janvier 2023. A l'époque, la demande de gaz algérien était très forte en raison d'une politique de boycott contre les importations du gaz russe par l'Union européenne, après le déclenchement de la guerre en Ukraine.

A l'issue de cette visite de Giorgia Meloni, de nombreux accords ont été signés entre l'Algérie et l'Italie, permettant d'intensifier le partenariat économique et commercial. En plus des gros investissements italiens dans le secteur énergétique avec le géant Eni, le secteur agricole a également connu un essor considérable, grâce au groupe BF qui a déjà lancé un important projet de production de blé et de légumineuses dans le Sud algérien. Dans l'industrie automobile, une première usine d'assemblage de la marque Fiat a été lancée en 2024 à Oran.

Récemment, des entreprises italiennes spécialisées dans la fabrication de composants pour véhicules ont manifesté leur intérêt pour l'investissement en Algérie, à l'occasion d'un forum économique algéro-italien tenu à Turin, en Italie. Ce forum a été une occasion de présenter les opportunités d'investissement dans le domaine de la sous-traitance industrielle et de la fabrication de composants automobiles et de pièces de rechange.

Selon l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), les représentants de Stellantis Algérie ont présenté un exposé sur leurs besoins et leurs programmes futurs, mettant en avant l'importance de la localisation de la fabrication des composants en Algérie en raison de son impact direct sur l'accélération du taux d'intégration locale et le renforcement de la sous-traitance dans l'industrie automobile.

Ces relations économiques sont appelées à se raffermir davantage en raison de l'amélioration du climat des affaires en Algérie, soutenue en même temps par une solidité dans les relations politiques entre Alger et Rome. Historiquement, les deux pays entretiennent depuis toujours de bons rapports sur tous les plans.

Hachemi B.



HADJ ET OMRA 2026

L'Algérie renforce la coordination avec l'Arabie saoudite

LE MINISTRE des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a coprésidé, hier, avec le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, Tawfiq Bin Fawzan Al-Rabiah, une réunion d'orientation destinée aux agences de voyages et tourisme du pays impliquées dans l'organisation du hadj et de la omra. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère. Selon la même source, cette réunion avait pour objectif de passer en revue les mesures organisationnelles et de s'assurer de la bonne préparation de la saison du hadj 1447 H / 2026, en renforçant la coordination et la coopération bilatérale dans tous les aspects liés à l'accueil et à l'accompagnement des pèlerins et fidèles algériens. A cette occasion, le ministre des Affaires religieuses a souligné que l'Etat, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde «une importance particulière au dossier du hadj et de la omra» en tant que service direct aux citoyens concernés, lit-on dans le communiqué. Youcef Belmehdi a, à cet égard, déclaré que les autorités publiques, en coordination avec les parties prenantes, œuvrent à assurer les meilleures conditions administratives, sanitaires, sécuritaires et logistiques aux pèlerins et fidèles algériens, conformément aux réglementations en vigueur en Arabie saoudite. De son côté, le ministre saoudien du Hadj et de la Omra a indiqué que les autorités de son pays s'emploient à «garantir des services de qualité aux pèlerins», conformément aux orientations des hautes autorités de son royaume. Il a salué le niveau de coordination avec la partie algérienne et réitéré la volonté de son pays de dynamiser les mécanismes d'organisation et de booster les services pour les prochaines saisons. Le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Taher Braïk, a déclaré, pour sa part, que ce type de réunion revêt «une dimension importante» en la matière dans le renforcement de la coordination institutionnelle et opérationnelle. Le même responsable a fait état des démarches entreprises pour «moderniser les modes de gestion et renforcer les dispositifs de prise en charge», dans le but, selon lui, de mettre en œuvre les orientations de l'Etat algérien et de garantir le bon déroulement des saisons du hadj et de la omra pour les citoyens concernés, précise-t-on dans le communiqué.

K. A.

ALGÉRIE-CUBA

Consolidation des liens historiques

CONSOLIDER les liens d'amitié et porter la coopération bilatérale à un niveau supérieur, c'est dans cet esprit qu'Azouz Nasri, président du Conseil de la Nation, et Hector Igarza Cabrera, Ambassadeur de Cuba en Algérie, se sont rencontrés hier au siège de la Chambre haute, lors d'une visite de courtoisie. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du Conseil.

À l'entame de la rencontre, M. Nasri a passé en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales algéro-cubaines, saluant leur solidité, leur profondeur historique et humaine, de même que les principes qui les fondent à son appréciation, à savoir «le respect mutuel, la non-ingérence et la solidarité entre les peuples», a fait savoir la même source.

Dans le même registre, le président du Conseil a mis en avant le soutien historique de Cuba à la lutte de libération nationale, sur les plans politique, diplomatique et militaire, déclarant que cet engagement historique s'est poursuivi après l'indépendance, surtout avec l'envoi en 1963 de la première mission médicale cubaine en Algérie, en vue de soutenir le système de santé. Cette mission sanitaire, sous l'impulsion de Fidel Castro, a, convient-il de le rappeler, marqué le début de la coopération médicale cubaine à l'étranger. «Une initiative humanitaire pionnière qui a incarné la profondeur et la sincérité des liens d'amitié qui unissent les deux pays jusqu'à aujourd'hui», a-t-il souligné.

Pour sa part, l'Ambassadeur de Cuba a exprimé sa fierté du niveau des relations historiques liant son pays à l'Algérie, soulignant le soutien «constant» de l'Algérie à Cuba dans divers forums internationaux, toujours selon la même source. Le diplomate a affirmé la volonté de Cuba de renforcer la coopération bilatérale et d'élargir ses horizons, dans l'intérêt des «deux peuples amis et pour assurer la pérennité de ces relations», précise-t-on dans le communiqué.

«Les deux parties se sont félicitées du niveau actuel remarquable de la coopération dans le domaine de la santé, appréciant le rôle humanitaire et professionnel de la mission médicale cubaine opérant en Algérie», a fait savoir le communiqué du Sénat. Ajoutant qu'elles ont, d'ailleurs, réaffirmé leur engagement à développer la coopération «économique et technique», et à étendre, dans ce sens, le partenariat à des secteurs tels que l'énergie, les ressources en eau, outre la culture et le sport, «conformément aux besoins de développement et aux défis communs».

Il y a lieu de noter que lors de cette rencontre, M. Nasri a aussi fait ressortir la nécessité de la dimension parlementaire comme pilier de la diplomatie interparlementaire, insistant à cet égard sur le renforcement de la coopération entre le Parlement national et son homologue cubain via les mécanismes de diplomatie parlementaire, les échanges de visites entre commissions spécialisées et le travail des groupes d'amitié parlementaire, toujours selon la même source.

Khalil Aouir